

Projets Pédagogique



2 0 2 3



Enfance-jeunesse

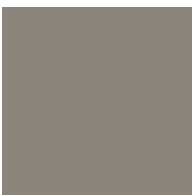
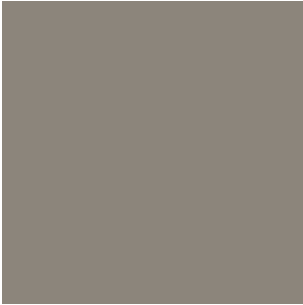
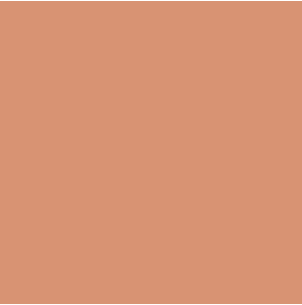


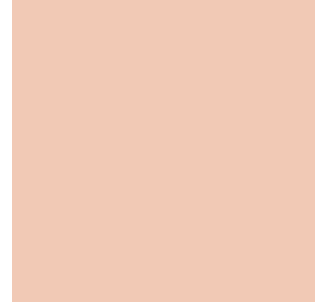
Table des matières

Accueils de Loisirs et périscolaire 2023	4
Le projet pédagogique	6
• Favoriser l'épanouissement de l'enfant	7
• Développer le respect mutuel	8
• Permettre à chaque enfant d'être autonome	9
• Concevoir l'accueil de loisirs comme un lieu de vacances.	10
• Concevoir l'accueil de loisirs comme un lieu inclusif.....	12
• Avoir une équipe d'animation compétente	13
• Inscrire l'accueil de loisirs dans une démarche de développement durable et de respect de l'environnement.....	14
• Inscrire l'accueil de loisirs dans la vie sociale locale.....	15
Accueil de Loisirs Locmariaquer 2023	16
Projet d'animation	16
• La Ruche : la maison des enfants.....	16
<i>À la suite de la nouvelle DSP, l'Accueil de Loisirs de Lock-St Phil a ouvert ses portes tous les mercredis et toutes les vacances scolaires. Notre projet est la réappropriation des lieux par les enfants et les familles. Nous souhaitons faire de l'Accueil de Loisirs un lieu de détente, de plaisirs, d'animation, de loisirs, de découvertes, et de rencontres.</i>	16
<i>Pour y parvenir nous devons :</i>	16
<i>A travers la notion de jeu, l'équipe met en œuvre :</i>	16
<i>Pour cela nous allons :</i>	16
Le projet de fonctionnement	17
• Les temps d'accueil :	17
• Rôles et attitudes de l'équipe pédagogique.....	19
Accueil périscolaire de Locmariaquer 2022-2023	21
Projet d'animation	22
• Thème 2022-2023 :	22
• Rôles et attitudes de l'équipe pédagogique.....	24
Accueil périscolaire St Philibert 2022-2023	25
Projet d'animation :.....	26
• Thème : Le Portrait	26
Descriptif du projet coopératif :	26
• Rôles et attitudes de l'équipe pédagogique.....	28
L'animation jeunesse	29
L'accueil des 9/17 ans	30
• Le projet pédagogique :	31
• Axes d'orientation 9/11 ans	31
• AXES D'ORIENTATION 11-17 ans	33
• Fonctionnement 9/11 ans	36
• Fonctionnement 11/17 ans	36
• JOURNEE TYPE :	37
• IDEES D'ANIMATIONS	39
• Rôles et attitudes de l'équipe pédagogique.....	40
• Les objectifs liés à l'accueil des jeunes	42
• Les objectifs liés à l'équipe d'animation.....	44
Dynamique territoriale	45

Conseils Municipaux Enfants	46
• L'animation sociale du territoire comme un des leviers du Développement local :	46
• Conseils Municipaux des enfants à St Philibert et Locmariaquer.....	47
Communication	49
• Site internet	49
Accompagnement à la parentalité	50
Pass'Nautisme	51
• Pass'Nautisme intercommunal.....	51
Manifestations intercommunales	52
• Festival du jeu.....	52
• Le salon du jeu vidéo	53
Tarifcation	54
• Les quotients familiaux.....	54
• Tarifs 2023	54
• Repas	55
M.A.D du personnel communal 2022-2023	56
Organigramme RH au 1er janvier 2023	57

Accueils de Loisirs et périscolaire 2023





L'accueil de loisirs a été créé pour répondre à un besoin de garde des parents.

Cependant, il faut savoir que l'accueil de Locmariaquer est conçu pour accompagner les enfants dans leur développement personnel et collectif, au travers de différentes activités qui sont mises en place en lien avec le projet pédagogique.

L'accueil périscolaire répond également à ce besoin de garde des parents ayant une amplitude horaire de travail différente que celle de l'école. Ces temps, sont basés sur les loisirs et la détente, pour permettre aux enfants de bien commencer et terminer leur journée d'école.

Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est un document rédigé par le directeur en association avec les animateurs de la structure. Il nous donne les objectifs pour le fonctionnement de la structure, les moyens pour les atteindre ainsi que l'évaluation pour nous permettre un bilan de qualité.

Il définit :

- les objectifs nécessaires au fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- les moyens pour les atteindre,
- les critères d'évaluation utilisés pour réaliser le bilan du travail mené par l'équipe d'animation.

Quels objectifs pour la structure ?

Favoriser l'épanouissement de l'enfant

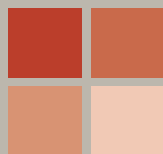
Développer le respect mutuel et la solidarité

Permettre aux enfants d'investir leur lieu de détente

Faire de l'accueil de loisirs un espace convivial et accueillant pour les enfants et les parents

Avoir une équipe d'animation compétente

Inscrire l'accueil de loisirs dans une démarche de développement durable et de respect de l'environnement



➤ Favoriser l'épanouissement de l'enfant

Objectifs opérationnels :

- ↵ Garantir la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant.
- ↵ Respecter le rythme de chaque enfant.

Moyens de mise en œuvre :

- ↵ Réaliser les règles de vie avec les enfants, et informer les enfants de la sanction en cas de non-respect de celle-ci. Les règles de vie sont ensuite affichées pour que les enfants puissent les voir et s'y référer
- ↵ Ne pas laisser pleurer un enfant, les animateurs doivent intervenir, et chercher pourquoi il pleure ainsi que le rassurer.
- ↵ Ne pas stigmatiser, juger ou condamner un enfant avec les phrases du type « c'est encore toi » « toujours les mêmes »
- ↵ Mettre en mot les ressentis que l'on a des enfants (ex : j'ai l'impression que c'est difficile pour toi aujourd'hui, tu en penses quoi ?...). Et à l'inverse, les féliciter sur un comportement positif (aide au goûter, première fois que l'enfant met son manteau seul, effort particulier sur son comportement...)
- ↵ L'animateur intervient lors d'un conflit entre enfants et cherche à en connaître l'origine pour régler au mieux le conflit (poser des questions aux 2 enfants, ainsi qu'aux camarades éventuellement présents).
- ↵ Permettre aux enfants de se reposer, ne pas hésiter à proposer aux enfants qui arrivent tôt le matin d'aller finir leur nuit dans la salle de sieste.
- ↵ Proposer un moment de repos pour les plus petits dans la salle de sieste, et réaliser un temps calme en début d'après-midi pour les plus grands.
- ↵ L'équipe pédagogique doit éviter au maximum de crier ; différents codes sont mis en place pour avoir le silence. Lorsqu'un enfant enfreint une règle l'animateur doit se déplacer et se mettre à sa hauteur pour lui expliquer

Mode d'évaluation :

- ↵ Les règles de vie ont-elles été définies avec les enfants ?
- ↵ Les règles de vie sont-elles affichées ?
- ↵ Les conflits ont-ils été réglés par les animateurs ?
- ↵ Les parents et/ou enfants ont-ils formulés des remarques sur leur bien-être ou celui des enfants ?
- ↵ Les enfants font-ils la sieste ?
- ↵ Des temps calme ont-ils été prévus pour les plus grands ?
- ↵ Quel code a été mis en place pour avoir les silences ?

➤ Développer le respect mutuel

Objectifs opérationnels :

- ↵ Intégrer chaque enfant au sein d'un collectif
- ↵ Favoriser la coopération et le partage entre les participants de la structure.
- ↵ Chaque enfant est connu et reconnu par les autres.
- ↵ Favoriser l'apprentissage de l'autonomie de chaque enfant.

Moyens de mise en œuvre :

- ↵ L'enfant « nouvel arrivant » est systématiquement présenté aux camarades avec la mise en place d'un « copain guide » pour l'aider sa première journée.
- ↵ Introduire systématiquement tout nouvel animateur auprès des enfants.
- ↵ Les animateurs mettent en place quotidiennement des jeux pour apprendre à mieux connaître les enfants et leur permettre de se connaître entre eux.
- ↵ Les règles de vie qui sont affichées sont les mêmes pour tous (enfants et adultes) les animateurs doivent montrer l'exemple (casquette, chaussures fermées, gros mot...).
- ↵ Privilégier les jeux coopératifs (jeux où les enfants coopèrent pour atteindre un but commun, en opposition avec les jeux compétitifs) : fresques communes, grands jeux avec toutes les tranches d'âges....
- ↵ Favoriser l'égalité fille/garçon notamment en étant attentif :
 - aux supports des activités proposées : littérature de jeunesse, jeux et jouets sexués...
 - à l'occupation des espaces de jeux : une attention portée à ce que les garçons ne soient pas systématiquement en position centrale et les filles à la périphérie ou les filles à l'intérieur et les garçons dehors.
 - à la mixité des activités : en proposant et en incitant les filles et les garçons à participer à des activités supposées sexuées comme le foot, les jeux de glisse, la danse, la cuisine, les voitures...

Mode d'évaluation :

- ↵ Les enfants « nouveaux arrivants » sont-ils bien accueillis ?
- ↵ Le partenariat avec le « copain guide » fonctionne-t-il ?
- ↵ Quels jeux de connaissances ont été mis en place ? A quelle fréquence ?
- ↵ Quels jeux coopératifs ont été mis en place ?
- ↵ Comment a été encouragée l'égalité Fille /Garçon dans les activités de l'accueil de loisirs ?

➤ Permettre à chaque enfant d'être autonome

Objectifs opérationnels :

- ↵ Favoriser l'apprentissage de l'autonomie de chaque enfant.
- ↵ Aménager les locaux avec les enfants

Moyens de mise en œuvre

- ↵ Mettre à disposition des enfants des jeux et du mobilier adapté à leurs besoins.
- ↵ Permettre aux enfants de mener des activités en autonomie, à leur initiative en fonction de leurs capacités ou compétences.
- ↵ Laisser les enfants essayer, plutôt que de faire à leur place.
- ↵ Permettre aux enfants d'avoir un accès au petit matériel (ciseaux, gomme, feuille...)
- ↵ Créer et utiliser des repères temporels pour les plus jeunes.
- ↵ Adapter et accompagner les plus jeunes pour leur permettre un apprentissage des gestes de la vie quotidienne (ranger ses affaires, lavage de main, se servir seul...)
- ↵ Impliquer les enfants dans la préparation et distribution du goûter, ainsi que les boissons (vous êtes 6, et vous avez 1 brique de lait, voici une baguette et vous êtes 6...) l'animateur reste vigilant au partage. (Moyen mis de côté en raison des protocoles sanitaires)

Mode d'évaluation :

- ↵ Combien d'enfants ont proposé des ateliers ?
- ↵ Les enfants, y compris les plus jeunes, ont-ils les moyens de « faire seuls » ?
- ↵ Quels outils temporels ont été utilisés ? Sont-ils efficaces ? Pourquoi ?
- ↵ Les plus jeunes ont-ils été spécifiquement accompagnés sur les gestes de la vie quotidienne ? Comment ? Quel résultat ?
- ↵ Les ateliers autonomes ont-ils été mis en place ? Quoi ? Cela a-t-il fonctionné ?
- ↵ Quels aménagements ont été faits pour faciliter l'autonomie des enfants ?

➤ Concevoir l'accueil de loisirs comme un lieu de vacances.

Objectifs opérationnels :

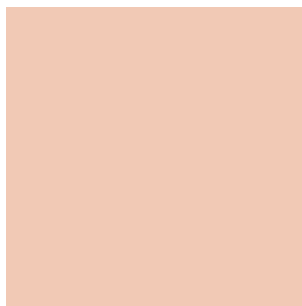
- ↵ Laisser le choix aux enfants de leurs vacances.
- ↵ Offrir aux enfants des activités variées, novatrices et adaptées.
- ↵ Diversifier les temps et types d'animations sur la journée.
- ↵ Échanger avec les enfants sur leurs envies.
- ↵ Recueillir les idées des enfants pour construire les séjours courts en été.

Moyens de mise en œuvre :

- ↵ L'animateur doit donner aux enfants la possibilité de ne pas participer à une activité.
- ↵ Mettre en place des temps d'échange formel avec les enfants pour recueillir leurs envies et leurs avis.
- ↵ Les animateurs veillent à varier les temps individuels (lecture, jeu seul...) et collectifs (jeux à plusieurs, repas...), les temps libres (jeux de cours) et encadrés (activités dirigées, grands jeux...)
- ↵ Lors des périodes de vacances, et les mercredis, le premier jour est consacré à recueillir les envies des enfants pour leurs vacances. Le planning d'animation est ensuite élaboré sur le moment avec les enfants, les animateurs et l'équipe de direction.
- ↵ En été des séjours courts sont mis en place pour chaque tranche d'âge. La durée et les activités des séjours sont adaptées à l'âge des enfants. Un projet pédagogique spécifique est rédigé pour chaque séjour mis en place.

Mode d'évaluation :

- ↵ Les enfants ont-ils eu la possibilité de ne pas participer aux activités ? qu'ont-ils fait ?
- ↵ Les temps d'animation sont-ils variés ?
- ↵ Quels ateliers autonomes ont été mis en place ? Comment ? cela a-t-il plu ?
- ↵ Quelles sont les activités mises en place qui émanent des propositions des enfants ?
- ↵ Quels séjours courts ont été mis en place ? ont-ils plu ?



➤ Faire de l'accueil de loisirs un espace convivial et accueillant pour les enfants et les parents.

Objectifs opérationnels :

- ↵ Etablir une relation de confiance avec les familles
- ↵ Accueillir systématiquement et de manière individualisée chaque parent et chaque enfant.
- ↵ Impliquer les parents dans la vie de l'accueil de loisirs.

Moyens de mise en œuvre :

- ↵ Un animateur est présent et en position dynamique pendant les temps d'accueil (7h30-9h30 ; 11h30-12h00 ; 13h00-14h00 ; 16h30-18h30).
- ↵ La personne à l'accueil pointe les enfants, renseigne les parents sur le déroulement de la journée de l'enfant et communique les informations du séjour.
- ↵ Les parents reçoivent, par mail, les informations sur l'accueil de loisirs dans une plaquette par période qui est disponible au moins 2 semaines avant le début de chaque période. Des exemplaires papiers sont disponibles sur la structure, en mairie et aux familles.
- ↵ Les parents reçoivent par mail le programme établi par les enfants et les animateurs le premier jour des vacances.
- ↵ Mettre en valeur des réalisations des enfants par encadrement, cartel d'explication.
- ↵ Photographier les temps d'activité et faire des panneaux avec les photos à l'extérieur de l'accueil de loisirs pour que les parents puissent avoir des informations à défaut de pouvoir rentrer dans la structure.

Mode d'évaluation :

- ↵ Les animateurs sont-ils dans une position dynamique ?
- ↵ Y'a-t-il toujours une personne à l'accueil ?
- ↵ L'accueil des familles et enfants est-il suffisant ?
- ↵ Les plaquettes ont-elles été données aux parents dans les délais ?
- ↵ Comment ont été mises en valeur les réalisations des enfants ? y'a-t-il eu une exposition, un accrochage, un vernissage ?
- ↵ A-t-on pensé à photographier les temps d'activité ?

➤ Concevoir l'accueil de loisirs comme un lieu inclusif

Objectifs opérationnels :

- ↵ Accueillir tous les enfants
- ↵ Permettre un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap

Moyens de mise en œuvre :

- ↵ Communiquer auprès des familles sur la possibilité de l'accueil des enfants en situation de handicap afin de lever les freins que les familles peuvent avoir.
- ↵ Prendre connaissance des informations fournies par les personnes sur leurs besoins spécifiques afin de réunir les conditions optimales de l'accueil (livret d'intégration de l'UFCV).
- ↵ Proposer des entretiens réguliers avec les familles pour adapter l'accueil au plus près des besoins des familles.
- ↵ Former les animateurs à l'accueil des enfants en situation de handicap.
- ↵ Penser et proposer des activités pour tous les enfants dans un souci d'intégration.

Mode d'évaluation :

- ↵ Quelle communication a été mise en place pour informer les familles de la démarche inclusive de l'accueil de loisirs ?
- ↵ Combien d'enfants en situation de handicaps sont accueillis ?
- ↵ Quels moyens sont mis en place pour intégrer les enfants porteurs de handicap aux activités de l'accueil de loisirs ?

➤ Avoir une équipe d'animation compétente

Objectifs opérationnels :

- ↵ Instaurer une cohésion au sein de l'équipe d'animation.
- ↵ Faciliter la communication au sein de l'équipe.
- ↵ Poursuivre la formation des animateurs.

Moyens de mise en œuvre :

- ↵ Travailler et écrire le projet pédagogique avec l'ensemble des animateurs permanents.
- ↵ Remettre à la validation de l'embauche le projet pédagogique aux animateur vacataires et organiser un temps de réflexion sur son contenu, l'expliquer, en débattre et le modifier si besoin.
- ↵ Utiliser le projet pédagogique lors des réunions de préparation et de bilan.
- ↵ Pratiquer l'entraide et la solidarité entre animateurs
- ↵ Chaque animateur doit informer les membres de l'équipe de ce qu'il fait, où va-t-il ?...
- ↵ Les animateurs inscrivent dans le cahier de suivi les informations données par les parents.
- ↵ Ce cahier est lu systématiquement le matin par l'ensemble de l'équipe.
- ↵ Une réunion de préparation est mise en place à l'occasion des vacances scolaires.
- ↵ Les réunions de régulation peuvent être mises en place à la demande des animateurs ou de la direction pour régler les conflits, et les problèmes divers.
- ↵ Les animateurs ont la possibilité de participer aux formations internes et aux formations dispensées par l'UFCV.
- ↵ Un suivi systématique des animateurs stagiaires est conduit, avec entretiens réguliers (début de séjour, mi de séjour, fin de séjour).

Mode d'évaluation :

- ↵ Le projet pédagogique a-t-il été rédigé avec l'ensemble des permanents ?
- ↵ A-t-il fait l'objet d'un temps de travail et de réflexion en équipe ?
- ↵ Les animateurs sont-ils capables d'en expliquer le contenu ?
- ↵ Les fiches projets ont-elles été mises en place ?
- ↵ Des temps d'échanges et de transmissions ont-ils été mis en place ?
- ↵ Y'a-t-il eu des formations internes ? si oui combien d'animateurs y ont participé ?
- ↵ Les animateurs stagiaires ont-ils bénéficié d'un suivi de qualité ? Et les autres ?
- ↵ Y'a-t-il eu des conflits, si oui ont-ils été surmontés ? Comment ?
- ↵ L'équipe utilise-t-elle le cahier d'accueil ?
- ↵ Des réunions de régulations ont-elles été proposées ? Combien ? Quand ?

➤ Inscrire l'accueil de loisirs dans une démarche de développement durable et de respect de l'environnement

Objectifs opérationnels :

- ↪ Modifier les habitudes de consommation des enfants et des adultes qui fréquentent l'accueil de loisirs.
- ↪ Sensibiliser les enfants à leur environnement naturel et patrimonial.
- ↪ Inciter les enfants et adultes à réduire les déchets et utiliser des matériaux recyclables.
- ↪ Promouvoir les produits locaux.
- ↪ Responsabiliser les enfants sur leur consommation d'eau.

Moyens de mise en œuvre :

L'eau :

- ↪ Séances peintures : rincer les pinceaux dans une bassine et non sous l'eau du robinet qui coule.

Les déchets :

- ↪ Utiliser au maximum des matériaux naturels ou de récupération comme base pour les activités. Eviter l'achat de jeux et produits à base de plastique.
- ↪ Acheter les goûter dans des commerces de proximité et chez les agriculteurs locaux. Choisir des produits de saisons. Inclure le maximum de produits bio dans la composition des goûter
- ↪ Choisir des goûters avec le moins d'emballage possible.
- ↪ Supprimer les gobelets plastiques jetables lors des goûters, sorties...
- ↪ Mettre des poubelles de tri sélectif dans l'accueil de loisirs
- ↪ Jeter les déchets biodégradables dans le composteur.

Les transports :

- ↪ Favoriser le regroupement avec d'autres accueils de loisirs lors des déplacements pour que les cars soient remplis où utiliser des cars plus petits.
- ↪ Favoriser la marche à pied ou des modes de transports non polluants pour les déplacements de l'accueil de loisirs.

Les actions :

- ↪ Faire intervenir des spécialistes de l'animation nature.
- ↪ Privilégier les animations nature sur le territoire proche.
- ↪ Développer des partenariats avec les associations qui œuvrent dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

Mode d'évaluation :

- ↪ Utilise-t-on en priorité du papier brouillon ? D'où vient-il ?
- ↪ Les enfants sont-ils plus vigilants à l'utilisation du papier ?
- ↪ Les enfants et les adultes ont-ils modifié leur consommation d'eau ?
- ↪ Les jeux de sensibilisation au gâchis de l'eau et du papier on-t-il été mis en place ?
- ↪ D'où viennent les goûter que les enfants prennent à l'accueil de loisirs ?
- ↪ Y'a -t-il eu des intervenants nature ? combien d'interventions ? quels thèmes ont été abordés ?
- ↪ Avec quelles associations l'accueil de loisirs a-t-il développé les partenariats ?

➤ Inscrire l'accueil de loisirs dans la vie sociale locale

Objectifs opérationnels :

- ↪ Améliorer la cohérence éducative entre les différents acteurs du territoire
- ↪ Permettre la découverte des activités locales (association, activité économique...) aux enfants.
- ↪ Communiquer autour de ces actions

Moyens de mise en œuvre :

- ↪ Mettre en place des projets d'animation en lien avec les associations locales.
- ↪ Mettre en place en dehors des temps d'accueil des enfants des temps d'animation « en famille », en lien avec les manifestations de la commune (festival du jeu et nuit de la lecture)
- ↪ Mettre en place, les mercredis après-midi, des Animations spécifiques à destination des 9-11 ans « passerelle loisirs ». Chaque animation est proposée sous forme de cycle auquel l'enfant est inscrit.
- ↪ Renforcer la communication autour de ces actions (articles de presse)

Mode d'évaluation :

- ↪ Quels projets ont été développés en partenariat avec les acteurs locaux ? combien ? quelle incidence ?
- ↪ Quels temps d'animation en famille ont été proposés ? Quoi ? sous quelle forme ? comment ont-ils été perçus ?
- ↪ La communication dans la presse locale a-t-elle été renforcée ? Sur quelle temporalité ?



Accueil de Loisirs Locmariaquer 2023

Projet d'animation

➤ La Ruche : la maison des enfants

À la suite de la nouvelle DSP, l'Accueil de Loisirs de Lock-St Phil a ouvert ses portes tous les mercredis et toutes les vacances scolaires. Notre projet est la réappropriation des lieux par les enfants et les familles. Nous souhaitons faire de l'Accueil de Loisirs un lieu de détente, de plaisirs, d'animation, de loisirs, de découvertes, et de rencontres.

Pour y parvenir nous devons :

- ↗ Permettre à l'équipe d'animation et aux enfants d'aménager et décorer des locaux de « La Ruche » afin de lui donner un aspect plus « cocooning », plus personnel, pour que chacun, petits et grands, s'y sentent « chez soi ».
- ↗ Nous souhaitons que les enfants qui fréquentent régulièrement la structure, évoluent et progressent à leur propre rythme, selon leur âge et besoin spécifique. L'Accueil de Loisirs se définissant comme un véritable espace ludique et de loisirs éducatifs.

A travers la notion de jeu, l'équipe met en œuvre :

- ↗ L'épanouissement de la personnalité
- ↗ L'expression, la création, les découvertes
- ↗ L'acquisition de comportements citoyens et écocitoyens.
- ↗ La réflexion et la participation des enfants dans la mise en place d'activités.
- ↗ Faire découvrir le territoire écologique, patrimonial et associatif. Prioriser les sorties découvertes de la commune.
- ↗ Créer des liens et partenariats avec les associations. Participer à la vie locale.

Pour cela nous allons :

- ↗ Rencontrer la population locale
- ↗ Découvrir l'environnement local et le monde maritime
- ↗ Créer du lien intergénérationnel
- ↗ Créer un jardin potager
- ↗ Initier les enfants au recyclage



Le projet de fonctionnement

Ce projet décrit le fonctionnement de l'accueil de loisirs. Il présente les horaires et explique les différents temps d'une journée à l'accueil de loisirs de Locmariaquer.

Tous les horaires (excepté ceux des temps d'accueil) sont donnés à titre indicatif et peuvent évidemment changer en fonction de la nature des activités.

Les temps d'accueil :

A l'accueil de loisirs pendant les vacances :

Les enfants et les parents sont accueillis à différents moments de la journée :

- ↪ Le matin de 7h30 à 9h30,
- ↪ Le midi de 11h45 à 12h00 et de 13h30 à 14h00,
- ↪ Le soir de 17h00 à 18h30.

Les enfants ne peuvent pas arriver ou partir en dehors des temps d'accueil afin de ne pas perturber l'organisation des activités proposées aux autres enfants. Cependant, si exceptionnellement, les parents ne peuvent amener ou récupérer les enfants pendant les temps d'accueil un arrangement pourra être pris avec la direction de l'accueil de loisirs.

Il est nécessaire de prévenir de la venue d'un enfant :

- ↪ L'inscription se fait via le portail famille de l'UFCV 8 jours en amont pour les mercredis et 10 jours en amont pour les vacances scolaires.
- ↪ Pour les sorties programmées. Elles apparaissent sur le programme avec les modalités d'inscriptions (horaires, délais d'inscription...). Il est indispensable de confirmer la présence des enfants afin d'anticiper les effectifs des participants et encadrants. En cas d'annulation de la participation d'un enfant, il est indispensable d'informer l'équipe afin de libérer la place pour un copain. La bonne gestion des effectifs, permet une organisation adaptée des transports.

Pendant la journée, les enfants se répartissent en groupes d'âge :

- ↪ Les roudoudous (2-3 ans)
- ↪ Les Loulous (4 à 5 ans)
- ↪ Les Rapidos (enfants de 6 ans et plus).

Le soir le temps d'accueil est l'occasion de mettre en valeur les réalisations de la journée et de rencontrer les familles pour instaurer un temps d'échange.

Il est possible pour les enfants qui ne connaissent pas l'accueil de loisirs d'être accueillis lors d'une journée d'adaptation : les parents peuvent accompagner leur enfant à l'Accueil de Loisirs et rester avec lui une partie de la journée. (Cette possibilité n'est plus donnée aux familles en raison des protocoles sanitaires mais sera remise en place dès que les conditions sanitaires le permettront)

A l'accueil de loisirs les mercredis :

L'accueil se déroule à **la Ruche à Locmariaquer** de 7h30 à 18h30.

Pour les St Philibertains la commune met en place un accueil à la salle périscolaire de l'école Pierre Jakez Hélias de 7h30 à 8h45, ensuite une navette est assurée en minibus vers la Ruche.

Le soir pour les enfants dont les parents ne seront pas venus les chercher, il y aura une navette en minibus départ à 18h de la Ruche à destination de la salle périscolaire de Saint Philbert pour un accueil de 18h15 à 18h30.

Les moments de goûter et de repas

Un goûter est proposé aux enfants vers 16h30.

Le goûter est composé de pain (pain, madeleine ou biscuits), de fruits (ou compote), d'un laitage (yaourt fromage blanc ou lait). La proposition des goûters varie selon le menu du déjeuner afin d'observer l'équilibre des apports. A chaque goûter les enfants participent à la préparation et la mise en place, la distribution des denrées, le débarrassage, et le nettoyage. (En raison du protocole sanitaire en cours ce sont les adultes qui gèrent tout le goûter afin de réduire les risques de contamination)

Pour les enfants qui arrivent de bonne heure, il est possible pour les parents de leur donner un encas qu'ils mangeront avant 9h30.

Le déjeuner est pris entre 12h et 13h00, au restaurant scolaire. Chacun (enfant et animateur) doit goûter à chaque plat proposé. Les enfants sont servis par le personnel de cantine ou les animateurs, toujours en raison des protocoles sanitaires ils ne peuvent pas se servir seul ou participer au débarrassage des tables.

Les temps d'activité

Les enfants sont acteurs de leurs vacances, c'est donc eux qui choisissent ce qu'ils veulent « faire » comme activité. Le premier jour des vacances, ou le premier mercredi de chaque période, les enfants et les animateurs se réunissent et expriment leurs souhaits d'activité et de sortie pour la période. A l'issue de cette concertation, un programme détaillé de la semaine est établi et envoyé par mail aux familles.

Cependant ce programme n'est pas définitif et peut varier selon l'envie et les propositions des enfants. Un enfant a le droit de ne pas participer à une activité. Dans ce cas, il peut proposer « autre chose » ou tout simplement « ne rien faire ».

Les modalités de participation aux activités sont décidées avec les enfants. (Ex : quand je commence une activité je la termine...). Les temps d'activité comprennent l'installation, le rangement et le nettoyage, en aucun cas un enfant ne quitte une activité tant que tout n'est pas rangé.

Les temps de repos

Les plus petits font la sieste, accompagnés par un animateur. Les enfants ôtent leurs chaussures, leur pantalon et leur pull pour dormir. L'animateur raconte une histoire puis reste dans la salle de sieste jusqu'à l'endormissement des enfants. Les enfants rejoignent la salle d'activité au fur et à mesure de leur levé.

Pour la sieste la structure dispose de lits adaptés aux enfants. Les parents fournissent le linge de lit (drap et couverture ou duvet), ceci pour des raisons d'hygiène.

Les enfants qui ont passé l'âge de faire la sieste peuvent participer à une activité calme (s'allonger dans le coin bibliothèque, lire un livre ou écouter une histoire ou de la musique.).

Les gestes de la vie quotidienne

L'accueil de loisirs est aussi le lieu d'apprentissage de l'hygiène, une attention particulière est portée sur le lavage des mains avant et après chaque repas ainsi qu'après chaque activité. Un animateur est présent pour vérifier, expliquer aux enfants, aider les plus petits.

L'équipe d'animation s'assure que les plus petits vont régulièrement aux toilettes pour éviter les « accidents ». Les plus grands y vont seuls quand ils en ont besoin, il n'est pas nécessaire de demander « l'autorisation » à un adulte pour aller aux toilettes.

La journée type

7h30-9h30 : accueil des parents / enfants et temps libre pour les enfants

9h30-12h00 : temps d'animation, sortie....

11h45-12h00 : temps d'accueil des parents et des enfants

12h00-13h00 : repas

13h00-13h30 : temps calme/ Accompagnement des enfants à la sieste

13h30-14h : accueil des parents / enfants

14h00-16h30 Temps d'animations, jeux sortis, ateliers

16h30 : goûter

17h-18h30 : accueil des parents et temps libre pour les enfants

➤ Rôles et attitudes de l'équipe pédagogique

L'équipe de direction s'assure de l'application de la réglementation en vigueur, de la sécurité de chacun et du bon fonctionnement de l'accueil. Elle est garante de la qualité pédagogique et de la gestion administrative et logistique. Elle se préoccupe du bien-être des enfants, de la création et du respect des règles de vie établies avec les enfants. Elle instaure des temps de réunion bilan avec les enfants et avec les animateurs.

Elle rend compte de ses actions auprès de la coordinatrice enfance, du référent territorial d'animation.

L'animateur est une personne responsable qui assure la sécurité physique et affective de l'enfant. Il a différentes obligations...

...AVEC L'ENFANT			
Pédagogie			Sécurité physique, morale et affective
Comportement de l'animateur	Responsabilités de l'animateur	Les temps d'activité	L'animateur doit :
<ul style="list-style-type: none">- Motiver- Animer- Etre Rigoureux- Etre de bonne humeur- Etre dynamique- Etre Imaginatif / Créatif- Etre curieux	<ul style="list-style-type: none">- Accompagner- Etre juste- Respecter- Organiser- Intégrer tous les enfants (créer du lien entre les enfants : nouveaux, timides...)- Eduquer- Autorité- Etre à l'écoute- Observer (mieux comprendre l'enfant)- Communiquer- Faire jouer, jouer avec, laisser jouer, donner à jouer.- Laisser une autonomie adaptée à chaque âge.- Gérer les conflits.- Chaque animateur est responsable de chaque enfant.- Parler avec les enfants.- Maintenir le lien entre l'environnement familial et celui du centre.	<ul style="list-style-type: none">- Prévoir à l'avance- Tester avant (visuel)- Mener à terme- être réactif (avoir une liste d'animation de rechange)- Matériel (liste à faire à l'avance), préparer le matériel.- Expliquer l'activité- Adapter et varier la sensibilisation.- Proposer et être à l'écoute des attentes, projets d'enfants, envies.	<ul style="list-style-type: none">- Etre attentif (nombre d'enfants, matériels mis à disposition, rangement dans les placards : ex : cutteurs)- Donner des limites, encadrer- Autorité- Mettre en mot les interdits, les expliquer.- Rassurer, instaurer une relation de confiance- Mettre en mot les difficultés de l'enfant.- Ne pas laisser un enfant pleurer.- Observer l'enfant pour mieux le comprendre.- Montrer l'exemple, Respecter les règles de vie,- Faire ce qu'il dit- Assumer ce qu'il entreprend.

	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrité - Garant de la vie quotidienne. (L'enfant rentre chez lui content) - Transmettre les valeurs. (ex : le respect, connaissance, apprendre des choses nouvelles) - être et montrer l'exemple (langage : ex : dire crier et pas gueuler, respect, justice, ...) 		
--	--	--	--

... AVEC LES PARENTS

COMMUNICATION	PROFESSIONNALISME	RESPONSABILITE PEDAGOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> - Informer, répondre aux questions, être à l'écoute. - Accueillir, aller vers les parents. - Rendre service, être courtois - Créer une ambiance conviviale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une relation de confiance - S'adapter - Ne pas porter de jugement - Montrer le sérieux de notre travail - Rassurer - Se montrer responsable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle co-éducateur : échangé, discuté de l'évolution de l'enfant avec les parents. - Signaler aux parents les petits problèmes, les progrès et les éléments positifs. - Etablir un suivi - Ne pas prendre leur place

... AVEC LES AUTRES ANIMATEURS

FORMATION	COMMUNICATION	TRAVAIL D'EQUIPE
<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la rédaction du projet pédagogique. - Participer aux réunions de prépa, de bilan, de régulation. - S'apprendre des choses mutuellement, partage des connaissances - Réfléchir en groupe - Ecouter - être attentif 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer - Collaborer - Echanger - Informer - Prendre conscience de l'ambiance du groupe (pas de froid) - Organiser - Coordonner - Rester ouvert aux autres - Eviter d'être avec les mêmes animateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir - Etre solidaire - Etre tolérant - Etre de bonne humeur, prendre sur soi - Gérer son caractère et sa fatigue - Rester ouvert aux autres



Accueil périscolaire de Locmariaquer 2022-2023



L'accueil périscolaire est un temps de transition entre le temps scolaire et le temps en famille. Il répond aux besoins de garde complémentaire pour les enfants dont les parents ont une amplitude horaire de travail plus importante que celle de l'école ou pour toutes autres raisons personnelles et offre aux enfants un temps de détente et de loisirs afin de bien débiter/ finir la journée d'école.

Les enfants y sont accueillis par 2 animatrices, dont la responsable Ufcv et une animatrice, employée municipale, elles sont un lien avec l'équipe pédagogique qui encadre les enfants durant la journée et les parents, ou adultes venant déposer/rechercher l'enfant pendant cette période.

Ce temps de loisirs et de pause est organisé dans un espace dédié proche de l'école à la salle Ty er Barrez, ruelle des écoles à Locmariaquer.

Il s'agit d'un lieu de vie, de socialisation et d'épanouissement, où le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire. Pour l'enfant, c'est un lieu de détente, de découvertes d'activités physiques et de loisirs où il pourra choisir les animations qui l'intéressent (dessin, lecture, jeux, bricolage...) sous la responsabilité d'une équipe de professionnels qualifiés.

■ **Projet d'animation**

➤ **Thème 2022-2023 :**

L'accueil périscolaire est un temps de transition entre le temps scolaire et le temps en famille. Il répond aux besoins de garde complémentaire pour les enfants dont les parents ont une amplitude horaire de travail plus importante que celle de l'école ou pour toutes autres raisons personnelles et offre aux enfants un temps de détente et de loisirs afin de bien débiter/ finir la journée d'école.

Les enfants y sont accueillis par 2 animatrices, dont la responsable recrutée par l'Ufcv et une animatrice, employée municipale, elles sont un lien avec l'équipe pédagogique qui encadre les enfants durant la journée et les parents, ou adultes venant déposer/rechercher l'enfant pendant cette période.

Ce temps de loisirs et de pause est organisé dans un espace dédié proche de l'école à la salle Ty er Barez, ruelle des écoles à Locmariaquer.

Il s'agit d'un lieu de vie, de socialisation et d'épanouissement, où le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire. Pour l'enfant, c'est un lieu de détente, de découvertes d'activités physiques et de loisirs où il pourra choisir les animations qui l'intéressent (dessin, lecture, jeux, bricolage...) sous la responsabilité d'une équipe de professionnels qualifiés.

Projet Pédagogique

Objectifs	Moyens pour y parvenir	Outils d'évaluation
Créer un espace accueillant et convivial pour favoriser l'épanouissement, l'intégration et le bien-être de l'enfant	<ul style="list-style-type: none">- Aménagement d'espaces de jeux (poupées, dinette, garage, constructions diverses, coin lecture, espace détente, espace d'activités manuelles...).- Décoration de la salle en fonction d'une thématique choisie avec les enfants pour l'année scolaire.- Proposer aux enfants des goûters de qualité, équilibrés et variés.	<ul style="list-style-type: none">Quelle thématique a été mise en place ?Les enfants ont-ils participé activement aux décors ?Les parents remarquent-ils ce que les enfants ont fait ?Et inversement, les enfants sont-ils contents de montrer ce qu'ils ont réalisé ?Prise en compte des éléments notés dans le cahier.

	- Mettre à disposition des enfants et des parents un cahier de remarques et de suggestions.	
Être à l'écoute de chaque enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir individuellement chaque parent et chaque enfant. - Instaurer un climat de confiance. - Répondre aux attentes, aux questions et aux angoisses des enfants, et des parents. - Mettre en place un temps d'échange pendant et après le goûter. - Respecter les régimes alimentaires de chacun. 	<p>Les enfants pleurent-ils le matin ? A-t-on pris le temps d'accueillir l'enfant et l'adulte ? (Idem pour le départ de l'enfant Comment a-t-on favorisé la prise de parole de chacun ? Les enfants respectent-ils les différences ?</p>
Permettre à l'enfant de faire des choix. Favoriser l'apprentissage de l'autonomie.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et animer les ateliers autonomes - Mettre en place des espaces permanents. - Mise à disposition de jeux, livres, matériel de bricolage, coloriage par rangement adapté à l'âge de l'enfant. - Créer un espace pour permettre aux enfants qui le désirent de faire leurs devoirs. 	<p>Des ateliers autonomes sont-ils proposés ? Si oui, les enfants y participent-ils ? Quels espaces permanents sont mis en place ? Les différents rangements sont-ils accessibles, faciles à utiliser par les enfants ? Font-ils leurs devoirs ?</p>
Aider l'enfant à trouver sa place dans le groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas exclure d'enfants. - Mettre en place des jeux collectifs, des jeux d'équipe. - Mettre en place des projets communs (arts plastiques par exemple) - Rédiger les règles de vie et les règles de fonctionnement avec les enfants. 	<p>Les enfants participent-ils beaucoup aux jeux collectifs proposés ? Quels projets communs ont-ils effectués ? L'adulte est-il à l'écoute de l'enfant quant à sa place au sein du groupe ? Quelles règles de vie ont été mises en place avec les enfants ?</p>
Travailler en équipe : - pour un meilleur accompagnement des enfants - pour une meilleure répartition des tâches - pour une communication de qualité - pour pouvoir éviter les conflits	<ul style="list-style-type: none"> -Création d'un Projet Pédagogique, fil conducteur de l'action de l'équipe d'animation - Elaboration du Projet Opérationnel d'Animation - Planification et répartition des rôles de chacun 	<p>L'équipe d'animation a-t-elle pris connaissance du Projet Pédagogique et du P.O.A. ? La répartition des rôles est-elle effective ? Des modifications ont-elles été apportées ?</p>

Thème 2021-2022 : La Forêt Fantastique

Le projet de la structure pour cette année est de faire voyager les enfants au gré d'une forêt intemporelle entre réel et imaginaire, en recréant dans l'accueil périscolaire un mélange de divers paysages de forêts que l'on peut observer dans le monde.

Thème très riche qui permettra une approche du monde végétal, animal mais aussi des différents climats : pourquoi les arbres de différentes forêts ne sont-ils pas identiques ? Pourquoi les sapins ne poussent-ils pas en forêt tropicale ? ... Et pourquoi

pas un troupeau de girafes en forêt de Brocéliande ?

Oui mais voilà cette année nous pénétrons dans une Forêt Fantastique ou tout peut arriver :

Lions, loups, éléphants, écureuils... se retrouvent tous ensemble au milieu des arbres de différentes essences pour le plaisir et l'imagination des enfants qui seront entourés de mystérieux personnages habitant et peuplant nos rêves les plus fous.

Grâce à cette thématique de nombreux ateliers seront mis en place de façon collective ou individuelle pour enrichir le panel d'animations proposé aux enfants : bricolage, peinture, coloriage... et pourquoi pas « l'Heure du conte » pour rendre encore plus attractive cette promenade au gré des forêts fantastiques et mystérieuses.

La responsable de la structure fera aussi le lien entre la médiathèque et l'accueil périscolaire afin de d'agrémenter le « coin lecture » de l'accueil en proposant régulièrement de nouveaux livres en relation avec le thème choisi.

Tous ces ateliers seront proposés aux enfants qui resteront libres d'y participer ou de s'adonner à l'activité de leur choix dans le respect de la collectivité et du bien vivre ensemble.

➤ Rôles et attitudes de l'équipe pédagogique

La direction

La directrice est responsable de l'accueil périscolaire. Elle s'assure de l'application de la réglementation en vigueur, de la sécurité de chacun et du bon fonctionnement de l'accueil.

Elle remplit plusieurs rôles :

- ↪ L'animation de l'accueil périscolaire
- ↪ La gestion administrative, humaine et logistique
- ↪ La formation des différents animateurs

Les animateurs

L'animateur est responsable de la sécurité morale, physique et affective des enfants.

Il est présent avec les enfants dans une attitude dynamique et positive. Il participe aux différents jeux et ateliers ainsi qu'aux tâches de la vie quotidienne (rangement, nettoyage des activités, débarrassage du goûter...). L'animateur est responsable du matériel qu'il utilise.

L'animateur fait preuve d'initiative, d'adaptation aux situations et est force de propositions auprès des enfants.

Il est respectueux de la législation et des règles de vie de l'accueil.

Il est disponible pour informer les parents, répondre aux questions, rassurer.

Au sein de l'équipe pédagogique, l'animateur est un membre à part entière de l'encadrement. Il prend part aux réunions de l'équipe qui seront proposées, informe ses collègues des apports et modifications qu'il effectue. Il participe à la réflexion autour du projet pédagogique et à sa rédaction.



Accueil périscolaire St Philibert 2022-2023



■ **Projet d'animation :**

L'accueil périscolaire (APS) est organisé pour répondre à un besoin de garde des parents qui ont une amplitude horaire de travail plus importante que celle de l'école. L'accueil périscolaire est organisé en lien avec les enseignants et le personnel scolaire qui reçoivent les enfants après la période du matin et passent le relais le soir après l'école. L'accueil périscolaire doit permettre à tous les enfants de vivre un réel moment de loisirs, de détente avant et après l'école.

Le temps périscolaire du matin et du soir est un moment de transition entre le temps de la famille et celui de l'école et inversement. Ces temps doivent être non contraignants et ludiques, propices aux échanges avec les parents et les enfants pour s'informer, renforcer les liens.

Ces temps doivent privilégier des activités non dirigées, apaisantes, ludiques tout en veillant à la sécurité des enfants où l'étalement de la journée peut être aussi synonyme de décompression, de moments stressants dû à l'attente. Il doit être propice à la convivialité, l'échange et la mise en place d'activités relaxantes ou distrayantes.

➤ **Thème : Le Portrait**

Descriptif du projet coopératif :

Ce projet doit permettre à chaque enfant de prendre conscience de son identité et de celle des autres. Au-delà de leurs différences qui font d'eux un être unique, il y a aussi ce qui les rend semblables et les rassemble.

La diversité des approches, la multiplicité des expériences que vous envisagerez participera à l'épanouissement des enfants, à l'enrichissement de leurs connaissances et de leurs compétences dans le domaine des Arts visuels. Mais en les sensibilisant à l'importance de leur identité et à celle des autres, vous leur ferez connaître leurs droits et leur nécessaire respect.

Ce que les enfants font (leurs démarches) :

Portrait :

Chaque enfant prend en photo un autre enfant : c'est un portrait, en pied (on se photographie mutuellement en duo, ou en trio, ou en chaîne).

Prendre conscience du regard posé sur l'autre, du point de vue ; jouer par des variations. Image de l'autre, image de soi : chaque enfant choisit parmi les variations l'image qu'il souhaite offrir de lui.

Autoportrait :

Chaque enfant se dessine sur une feuille noire (format A4). Le trait peut être réalisé avec une craie blanche, au crayon blanc ou encore à la craie grasse blanche (penser alors à appliquer un verni pour conserver fidèlement la production des enfants). La photo peut servir de base pour le dessin (choix libre de la technique utilisé par l'enfant). Elle pourra ensuite être numérisée, soit pour traitement avec un logiciel de dessin, soit pour envoi.

Prolongements possibles :

Déchirer et/ou découper

- ↪ Au hasard en gros morceaux, déchirés à nouveau afin de reconstruire l'image sous forme d'un puzzle...
- ↪ Plier puis déchirer en suivant des axes de symétrie puis recomposer en mélangeant deux visages ou en redessinant la partie manquante
- ↪ En bandelettes horizontales et/ou verticales ; recomposer en décaler, en alternance, avec interstices vierges ou peints, en tissage...
- ↪ Par éléments anatomiques, reconstituer un portrait à partir de plusieurs portraits (des portraits difformes)
- ↪ Par éléments anatomiques sous forme de collections élaborées : yeux grands ouverts, ouverts, mi-clos, fermés qui permettront de travailler sur les expressions du visage.

Colorier en utilisant la gamme la plus large de techniques

- ↪ Appuyer les grandes lignes du visage au noir fusain ou sanguine... puis en transparence via un papier calque
- ↪ Appuyer quelques éléments constitutifs (yeux, lèvres, sourcils et cheveux) à la craie grasse en saturant les couleurs...

- puis en transparence via un papier calque
- ↵ Couleurs naturelles du visage
- ↵ Par nuances de couleur : camaïeu d'une couleur
- ↵ Par transformation de l'original : cheveux blonds en bruns, yeux bleus en noirs...

Maquiller, grimer

- ↵ Maquiller avec peinture ou feutre, avec tissu ou laine pour une mise en relief...
- ↵ Déguiser par l'ajout d'accessoires peints ou photographiés/collés : chapeau, lunettes, bijoux...
- ↵ Grimer avec moustache, cheveux, cicatrice, tatouage

Collage

- ↵ Découpe du portrait et collage sur un fond photographique ou dessiné
- ↵ Collage d'autres yeux, d'une autre bouche
- ↵ Collage et montage à partir de photographies prises dans des revues

Composition murale

- ↵ Le portrait imprimé est la base de sa représentation en pied, soit par le dessin et la peinture, soit par le collage de matières symbolisant le vêtement
- ↵ Photo des têtes de l'accueil
- ↵ Plan de salle...

D'autres pistes possibles :

- ↵ Faire le portrait de son voisin. Utiliser le carnet de croquis
- ↵ Faire son autoportrait - utilisation du miroir, d'un papier calque léger collé sur le miroir
- ↵ A l'aide d'un papier calque, tracer la moitié droite (ou gauche) du visage, la superposer ensuite - en retournant le papier calque sur la moitié non décalquée - et découvrir la non-symétrie des visages
- ↵ Composer un portrait en utilisant les éléments découpés préalablement dans des catalogues : (yeux, nez, bouches, oreilles, etc.). Jouer avec les différentes échelles des découpages (bouche énorme et yeux minuscules, par exemple, pour exprimer le portrait d'un ogre.
- ↵ Déformer un portrait : le découper en bandes assez fines, recoller ces bandes en laissant un espace et/ou en décalant les bandes les unes par rapport aux autres pour le rendre plus large, ou en superposant légèrement les bandes pour le faire "maigrir"
- ↵ Même travail (élargir un visage). Avec l'aide d'un crayon, compléter la partie blanche de la feuille entre les bandes collées pour les relier entre elles à l'aide du dessin
- ↵ Même travail (élargir un visage) mais en alternant les bandes de deux visages très différents qui sont à la même échelle (avant le découpage, prendre soin de marquer le dos de ces visages d'un signe distinctif pour bien alterner les bandes sans se tromper).
- ↵ Découper deux visages très différents, l'un selon la verticale, l'autre selon l'horizontale, tisser les deux portraits. Penser à alterner la couleur et le Noir et Blanc
- ↵ Par deux, un enfant fait le "portrait" d'un autre en ayant les yeux bandés : il tâte le visage de son copain et dessine à l'aveuglette ce qu'il ressent sans lever le crayon - à exploiter ensuite grâce au photocopieur et aux agrandissements : l'animateur (ou l'enfant, en fonction de l'âge) repasse les traits au feutre noir, le tout sera coloré en aplats de couleurs vives ou rempli de graphismes fins ou mélange des deux (cf. « portrait d'homme, 1974 » ou "autoportrait V", de Dubuffet
- ↵ Même exercice, en se dessinant soi-même : avec la main non dominante, je fais le tour de mon visage, je trace ce que je sens avec ma main dominante, sans lever le crayon. Repasser au feutre noir, agrandir si nécessaire, continuer le travail en utilisant les aplats de couleur et/ou graphismes.

➤ Rôles et attitudes de l'équipe pédagogique

La direction

Le directeur est responsable de l'accueil périscolaire. Il s'assure de l'application de la réglementation en vigueur, de la sécurité de chacun et du bon fonctionnement de l'accueil.

Il remplit plusieurs rôles :

- ↗ L'animation de l'accueil périscolaire.
- ↗ La gestion administrative, humaine et logistique.
- ↗ Il se préoccupe du bien-être des enfants, de la création et du respect des règles de vie.
- ↗ La formation des différents animateurs.
- ↗ Il instaure des temps de réunion.

Les animateurs

L'animateur est responsable de la sécurité morale, physique et affective des enfants. Il est présent avec les enfants, dans une attitude dynamique et positive. Il participe aux différents jeux et ateliers ainsi qu'aux tâches de vie quotidienne (rangement, nettoyage des activités, débarrassage du goûter...).

L'animateur fait preuve d'initiative, d'adaptation aux situations et est force de proposition auprès des enfants.

Il est respectueux de la législation et des règles de vie de l'accueil.

Il est disponible pour informer les parents, répondre aux questions, rassurer.

Au sein de l'équipe pédagogique, l'animateur est un membre à part entière de l'encadrement. Il prend part aux réunions qui seront proposées, informe ses collègues des apports et modifications qu'il effectue.

Il participe à la réflexion autour du projet

Le Fonctionnement :

Les enfants et les parents sont accueillis :

- ↗ Le matin de 7h30 à 8h20,
- ↗ Le soir de 16h00 à 18h30.

Lors des temps d'accueil de loisirs et périscolaires, les enfants ont accès à des espaces autonomes tels que la bibliothèque, les jeux de société, les jeux de construction, la dînette. Des animations spécifiques sont proposées le soir car le temps d'accueil est plus long

Le goûter

Un goûter est proposé aux enfants vers 16h00.

Le goûter est composé de pain (pain, madeleine ou biscuits), de fruits (ou compote), d'un laitage (yaourt fromage blanc ou lait). La proposition des goûters varie selon le menu du déjeuner afin d'observer l'équilibre des apports. A chaque goûter les enfants participent au débarrassage et nettoyage. (En raison du protocole sanitaire en cours ce sont les adultes qui gèrent tout le goûter afin de réduire les risques de contamination).



L'animation jeunesse



L'accueil des 9/17 ans

L'accueil des 9/17 ans, doit être conçu comme un lieu qui favorise l'**autonomie des jeunes**, c'est-à-dire sa capacité à déterminer lui-même ses actes, ses comportements et à les mettre en pratique.

Il contribue à la formation du citoyen, à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'exercice de la démocratie, à la compréhension et au respect des autres.

Il sollicite la créativité, l'imagination à travers une ouverture culturelle au monde qui entoure les jeunes, propose des animations de qualités dans une démarche de projets partagés.

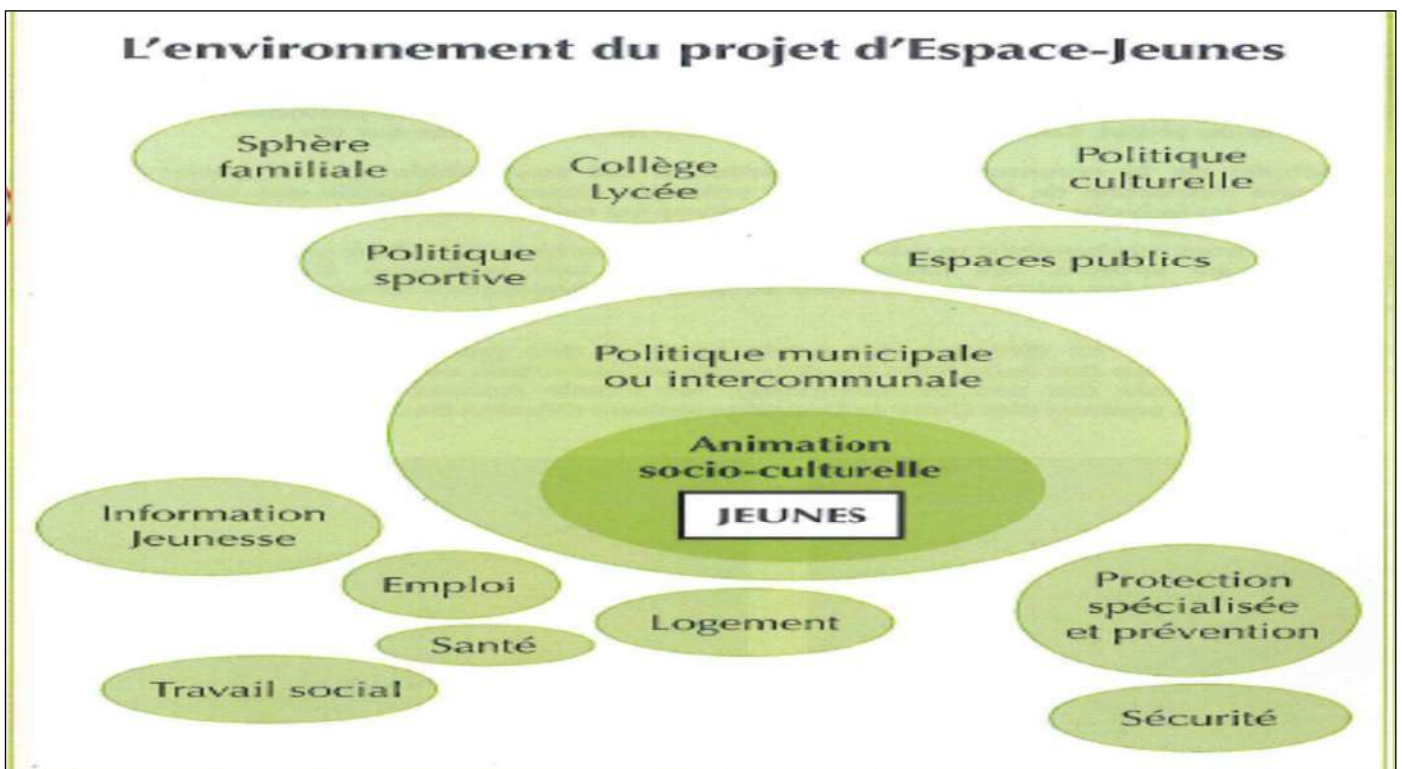
Il favorise un travail sur l'être et non l'avoir dans les comportements.

Il favorise les relations, les échanges et la communication entre les encadrants, les jeunes et les parents. Il construit, de manière permanente entre les animateurs et les jeunes, une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptées à la réalité des jeunes. L'accueil de loisirs est une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des jeunes et à leurs besoins en matière de découverte, d'autonomie, de rencontres, de créativité, d'imagination, de dépassement.

- ↪ **Les jeunes de 9/11 ans**, sont encore essentiellement centrés sur des activités dites de loisirs (activités de consommation), mais il faut commencer à les solliciter, à tendre vers des animations dites éducatives (montages de projet, des camps, des sorties pour eux). Cependant à cet âge, ils sont moins dans la dynamique d'activités dites sociales (projet d'animation pour la vie de la commune, acteurs reconnus) contrairement au plus âgés.
- ↪ **Les jeunes de 11/17 ans** ont toujours besoin d'activités dites de loisirs, mais ils sont davantage sur les animations dites éducatives et sociales (dynamisation de la vie locale, besoin d'être considéré comme des acteurs potentiels et reconnu par les adultes). Ils sont beaucoup plus sur le « je autonome, mais pas indépendant » qui se construit entre le « nous familial » et le « nous social ».

Le projet d'un espace jeunesse doit s'intégrer dans une démarche de complémentarité entre les espaces éducatifs que sont la famille, le collège ou le lycée, les associations sportives ou culturelles. On parle de coéducation.

Il doit pouvoir exister également des liens vers les espaces publics fréquentés par les jeunes, les espaces sportifs...



➤ Le projet pédagogique :

Un projet pédagogique pourquoi ?

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques.

Le projet pédagogique est un document rédigé par le responsable de l'accueil en collaboration avec son équipe d'animation.

Il définit :

- ↗ Les objectifs nécessaires au fonctionnement de l'accueil.
- ↗ Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées
- ↗ Le projet s'inscrit dans un environnement réglementaire social et géographique :
 - Selon un public donné
 - En fonction des ressources humaines, financières, matériels
 - Au sein d'installations spécifiques
 - Selon des dates données et horaires prévisibles
 - Selon des modalités de fonctionnement de l'équipe

- ↗ Les moyens pour les atteindre,
- ↗ Les critères d'évaluation utilisés pour réaliser le bilan du travail mené par l'équipe d'animation.

➤ Axes d'orientation 9/11 ans

Nous constatons que la tranche d'âge des 9-11 ans trouve difficilement sa place au sein de l'accueil de loisirs enfance ou de l'espace jeune, placée au milieu d'enfants plus petits, ou de jeunes plus grands, manifestant d'autres besoins plus axés sur l'autonomie ou les dynamiques de projets individuels ou collectifs.

En effet, cette tranche d'âge est demandeuse d'activités nouvelles et de modes de prises en charge différents de ce qui est proposé au sein de nos structures habituelles.

Cet accueil dit « **Passerelle Loisirs** » fonctionnera dans un lieu différent de l'accueil de loisirs et de l'espace jeune mais en gardant le lien avec des animations proposées à chaque vacance.

L'idée avec cette tranche d'âge est la continuité éducative qui est mise en avant, avec les accueils de loisirs et les animations jeunesse sur la responsabilisation et l'autonomie des jeunes, avec des activités programmées en commun par les jeunes et les animateurs.

Des logiques de projets adaptés doivent être mises en place, car les accueils passerelle répondent à l'idée d'une école du collectif, dans laquelle les jeunes s'impliquent, s'expriment, et confrontent leurs idées.

Les objectifs pédagogiques

- ↗ **Favoriser l'autonomie et la responsabilité des jeunes de cet accueil. Les jeunes sont acteurs de leur accueil, de la programmation et de l'organisation des activités.**
- ↗ **La découverte et l'expérimentation du territoire et de nouvelles activités.**
- ↗ **Permettre aux jeunes de s'épanouir et de se fédérer à un groupe dans un cadre sécurisant et adapté.**
- ↗ **Amener à la découverte du territoire et l'expérimentation**

Pour cela il est important de laisser la place aux jeunes dans le choix des activités. C'est pourquoi nous proposons de mettre en place des temps nommés « **A toi de jouer !** » afin de leur permettre d'être acteur de leur temps libre.

L'équipe d'animation est alors présente pour les accompagner dans leurs choix d'activités et pour permettre aux enfants qui ne sont pas force de proposition de s'intégrer avec le reste du groupe et d'être un soutien, d'être à l'écoute de leurs envies.

De plus des ateliers peuvent être mis en place sur le principe de la participation active. Les jeunes proposent des projets, ils les organisent et les réalisent avec l'accompagnement de l'équipe d'animation. La participation active est également mise en place afin de programmer les activités des vacances, la thématique de la période ou bien le choix d'une recette de cuisine par exemple.

Proposer un panel d'activités variées, diversifiées et novatrices (qu'elles soient créatives, sportives, dites de consommation ou bien culturelles) pour que chaque jeune y trouve ses préférences tout en découvrant de nouvelles choses.

En faisant de chaque sortie un moment de découverte, de plaisir, de partage et d'écoute le jeune peut être amené à la découverte et à l'expérimentation. Les animateurs doivent être présent pour échanger avec le groupe et pour proposer des activités ou bien des sorties répondant aux attentes de chacun.

De plus, il est important de découvrir ou bien de redécouvrir les communes en effectuant des activités utilisant les outils existants sur le territoire (ludothèque, médiathèque, cyber commune, voile ...).

Un Espace dédié :

Nous mettrons en place un lieu sécurisant et accueillant pour cette tranche d'âge sur la commune de Locmariaquer à la salle des sports.

Ce lieu sera aménagé en conséquence pour accueillir les jeunes en toute sécurité.

Les règles de vie de cet espace seront rédigées avec la participation des jeunes.

Ils veilleront au rythme de vie des jeunes : pour cela il est important de rythmer la journée avec divers temps : temps calme, temps d'activité, temps libre, temps d'animations afin de répondre à leurs besoins.

Afin de favoriser l'épanouissement il est important de mettre en place des temps de discussion et laisser chaque jeune s'exprimer et échanger, de les encourager à le faire ; l'échange fédère le groupe. Ces temps de paroles peuvent se dérouler au sein même d'une activité. De plus la valorisation des actes peut amener le jeune à s'épanouir

Les 9-11 ans bénéficieront des mêmes modalités d'accueil que celles qui sont proposées aux accueils de loisirs.

Ainsi, pour les plus jeunes qui ont besoin d'un mode de garde dès le début de la matinée, ils seront accueillis à la Ruche dès 7h30. L'animateur(trice) présent(e) prendra en charge ce groupe.

A partir de 9h00 ils se rendront à leur salle et à partir de 9h30 un temps d'activités sera proposé jusqu'à 12h, un temps de départ échelonné sera possible.

↪ A 12h, le groupe restant sera accompagné à la cuisine pour le temps du repas.

↪ Le groupe repartira à son espace pour 13h30.

↪ De 13h30 à 17h, des temps d'activités seront proposés au groupe constitué.

↪ De 17h à 18h30, il sera proposé un temps de départ échelonné de façon à faciliter les organisations familiales.

Il sera régulièrement proposé des temps de rencontres et d'animations communes notamment entre l'espace jeune et les 9-11 ans, mais également avec d'autres communes et ainsi permettre aux enfants de s'ouvrir à d'autres lieux et activités que celles mises en place actuellement.

Bien sur la mise en place des camps est aussi au programme.

Séjours :

↪ Nous proposerons 2 séjours de 16 places organisés durant l'été avec différentes thématiques pour développer la curiosité des enfants.

↪ Ces séjours sont organisés dans le nord-ouest à maximum 2h de route pour permettre aux responsables de pouvoir s'y rendre en cas de problèmes.



➤ AXES D'ORIENTATION 11-17 ans

I. Accueil :

Cet axe comporte l'ouverture de l'espace jeune sur Saint Philibert ouvert aux jeunes des 2 communes (Locmariaquer & St Philibert) en priorité. Il regroupe la vie régulière de la structure :

- ↗ Animations dites de consommation (laser Game, karting, escape Game, ...)
- ↗ Animations de proximité (Bubale foot sur le stade, balade en segway, ...)
- ↗ Soirées (tournoi, cuisine, ...)
- ↗ Animations dans l'espace jeunes (jeux vidéo, jeux de société, accès au stade, ...)
- ↗ Stages (sportifs, culturels, ...)

II. Développement local et culturel :

L'objectif principal est de proposer une offre culturelle, sportive, ... à l'ensemble de la population des 2 communes. Des évènements à plus ou moins grande échelle ont plusieurs objectifs :

- ↗ Dynamiser le territoire
- ↗ Développer l'offre culturelle auprès de la population
- ↗ Permettre aux jeunes de faire de l'auto-financement
- ↗ Ancrer les jeunes sur leur territoire et développer un sentiment d'appartenance

Parmi les idées d'évènements proposés, en partie, par les jeunes :

- ↗ Escape Game en lien avec les médiathèques de Saint Philibert et Locmariaquer
- ↗ Forum jeunesse sur Locmariaquer
- ↗ Animations autour du manga en partenariat avec les médiathèques
- ↗ ...

Parmi le développement local du service, nous développons le réseau entre les différents services jeunes du département. Ainsi, nous pouvons mettre en place plusieurs animations :

- ↗ Journée sportive
- ↗ Séjour commun
- ↗ ...

Job d'été et Baby-Sitting

En partenariat avec la mission locale et les services jeunesse du Pays d'Auray, des journées Job d'été vont voir le jour sur le premier semestre 2022.

L'objectif de ces journées :

- ↗ Informer les jeunes sur le droit du travail (mineurs et majeurs),
- ↗ Concevoir un CV et une lettre de motivation
- ↗ Appréhender un entretien d'embauche

Les jeunes seront mis en relation avec les entreprises qui proposent un emploi saisonnier.

Le dispositif **Baby-Sitting** consiste à créer une liste de baby sitters disponible sur le territoire quand les parents le veulent. Les baby sitters sont formés par les professionnels de l'animation du territoire.

Objectifs :

- ↗ Former des jeunes à la garde d'enfants
- ↗ Permettre aux familles d'avoir des possibilités de garde sur les 3 communes
- ↗ Permettre aux jeunes d'entrer dans le monde du travail
- ↗ Responsabiliser les jeunes sur un temps donné

Pour qui ? :

Le projet s'adresse aux jeunes de 15 à 18 ans habitant sur les communes de Locmariaquer et Saint Philibert. Les familles concernées par le dispositif sont celles habitant sur les 2 communes.

Formation :

La formation est coordonnée par Aurélien MERU, responsable de l'espace jeune.

Elle se déroule en 3 phases :

- ↵ Formation sur le rythme et les besoins de l'enfant. La formation est animée par la crèche de Saint Philibert pour la petite enfance et l'accueil de loisirs de Locmariaquer pour l'enfance. (1/2 journée)
- ↵ A la fin de cette phase, les futurs Baby Sitter ont un classeur d'animations, petits jeux, pour les enfants. (1/2 journée)
- ↵ Formation rémunération, législation droits et devoirs animés par la mission locale d'Auray
- ↵ Premiers secours avec un focus sur l'enfance et la petite enfance animée par les pompiers d'Auray. (1 journée)

A la suite de la formation, une liste de baby sitters sera établie avec comme information :

- ↵ Disponibilités (horaire et jour)
- ↵ Lieu de travail (une ou plusieurs communes)
- ↵ Préférence de la tranche d'âge si cela existe
- ↵ Coordonnées
- ↵ Tarifs à l'heure

La liste est communiquée aux familles par le mailing des accueils de loisirs, mise à disposition dans les mairies.

Les Chantiers Loisirs Jeunes :

- ↵ Dans le cadre de ces chantiers, différents travaux peuvent être proposés dans les différentes communes comme :
Décoration des transformateurs électriques.
- ↵ Jardinage.
- ↵ Entretien de la côte.
- ↵ ...

Objectifs :

- ↵ Participation des jeunes à la valorisation des patrimoines, au développement local.
- ↵ Contribution à une réalisation collective, en passant des vacances fécondes, créatives et utiles à la collectivité.
- ↵ Rencontres et échanges avec d'autres jeunes, et des adultes.
- ↵ S'enrichir en participant à une activité culturelle et artistique.
- ↵ Faire acte de mémoire en restaurant le patrimoine naturel, artistique, culturel, historique d'un territoire.
- ↵ S'engager, développer le sens de l'effort et la découverte structurante de la valeur « travail ».
- ↵ D'avoir une approche du monde du travail.
- ↵ De valoriser leurs savoirs.
- ↵ De prendre des initiatives, des responsabilités, de l'autonomie.

III. Volet social, écoute, conseil et prévention :

Au-delà des animations et autres séjours mis en place avec les jeunes, le service jeunesse se doit d'être un lieu d'écoute, de conseil auprès des jeunes mais aussi des parents. L'objectif est de permettre d'être mieux dans leur peau et trouver des réponses à leurs questionnements.

Ainsi, le service jeunesse va développer plusieurs aspects :

Promeneur du net

Le concept nous est arrivé de Suède et est en pleine explosion en France. L'objectif du promeneur du net est d'écouter, d'informer, d'accompagner, de conseiller et de prévenir. Et pour mieux accomplir sa mission, l'animateur entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Il communique et interagit via les réseaux sociaux. En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce

le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.

Animations hors murs

Au vu de l'évolution de la jeunesse depuis quelques années, nos modes d'intervention doivent être repensés. Ainsi, l'ouverture d'un espace jeune n'est pas une fin en soi. La présence des animateurs hors murs, quand ils vont à la rencontre des jeunes permet de garder du lien et de développer une relation de confiance avec eux : le principe d'écoute et d'échanges prévaut. Cette déambulation peut aussi être le moyen de prévenir certaines formes de conduites à risque individuelles ou collectives, et faire prendre conscience aux jeunes de certaines situations qui pourraient empirer ou être évitées.

Point anim'écoute dans les collèges

Ces derniers se veulent être des temps et des lieux pendant et dans lesquels les collégiens peuvent être en relation avec les animateurs jeunesse du territoire.

Les enjeux sont :

- ↗ Une continuité dans l'accompagnement des groupes entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.
- ↗ Un relais direct auprès des jeunes
- ↗ Un maillage du territoire entre les différents partenaires de l'action éducative : une connaissance et une compréhension réciproque des champs d'intervention de chacun.
- ↗ Une identification, une reconnaissance et une lisibilité de l'action de l'espace jeunes auprès d'un public élargi, de non-initiés et de non-usagers.

Concrètement, une présence d'animateurs jeunesse chaque semaine sur un temps méridien identifié, dans l'enceinte du collège aura lieu. Ainsi, il pourra diffuser l'information et développer les liens avec les jeunes.

Animation parentalité

L'objectif est de créer du lien entre parents et jeunes. Pour cela, différents temps forts seront proposés aux familles :

Mis en place de conférence ou débats :

- ↗ Harcèlement scolaire
- ↗ Les jeunes et le numérique
- ↗ ...

Ateliers familiaux

- ↗ PSC1
- ↗ Education au numérique, les bonnes pratiques
- ↗ Atelier jeux de société
- ↗ Repas organisés par les jeunes



IV. Séjours :

L'espace jeune propose des séjours tout au long de l'année. Ces séjours sont à l'initiative de la junior association (idées, préparation et organisation), tout en veillant à offrir à l'ensemble des jeunes du territoire, une offre à la fois variée en termes d'activités, de destination et de prix.

Plusieurs types des séjours vont voir le jour :

Séjours courts

Ce sont des séjours de 2 ou 3 jours pendant les vacances scolaires (souvent hors été). Ils permettent aux jeunes de pouvoir visiter des endroits (parc d'attraction, ...) ou des expositions (Paris Game Week, ...) éloignés. Ainsi, nous dormons une nuit sur place. Souvent, le séjour permet d'avoir une journée shopping tout en visitant la ville.

Séjours longs

Ce sont des séjours de 5 jours (pendant l'été) qui permettent de découvrir de nouvelles régions (Occitanie, Haut de France, ...). Ces séjours dépendent uniquement de l'investissement de la junior association.

➤ Fonctionnement 9/11 ans

Les temps d'accueil :

Hors vacances scolaires :

Les mercredis de 14h00 à 18h30

Vacances scolaires (sauf Noël) :

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 avec repas

Les temps d'activité :

L'équipe d'animation met en place une programmation d'activités alternant entre des sorties et des activités sur place. La nouveauté c'est que chaque semaine, il y aura une journée sans animation prévue initialement. Celle-ci sera réalisée par les jeunes, à eux de définir ce qu'ils veulent faire en concertation avec l'équipe d'animation. Le jeune ou le groupe dont l'animation aura été retenue par la majorité, aura la tâche en compagnie d'un animateur de la mettre en place.

L'objectif étant de permettre aux jeunes une fois par semaine d'être acteur de leur animation en mettant en place une activité interne ou externe diversifiée sans pousser la consommation, mais au contraire en les associant autant que possible à la création de leurs activités (idées, préparation et animation).

Les activités seront diversifiées et répondront aux besoins et aux envies des jeunes (activités manuelles, jeux sportifs, jeux de société, grands jeux, expression corporelle...).

L'équipe d'animation s'appuie sur une conception de l'organisation articulée autour de 2 axes :

- ↪ Des espaces prés structurés et permanents avec des moyens mis à disposition (humains, matériels)
- ↪ Des ateliers ponctuels avec des moyens mis à disposition (humains, matériels, financiers)

➤ Fonctionnement 11/17 ans

Cet accueil s'adresse en priorité aux jeunes de 11 à 17 ans pendant les vacances scolaire et les périodes scolaires. Les jeunes majeurs peuvent bénéficier des temps d'accueils, mais ne sont pas prioritaire sur les temps d'activités.

Les temps d'accueil :

Hors vacances scolaires :

- ↪ Samedis : 14h – 18h30
- ↪ Mercredis : 14h – 18h30
- ↪ Vendredis : 18h30-21h

Les horaires peuvent évoluer suivant les sorties.

Vacances scolaires :

- ↪ Un chantier loisir jeunes une fois par vacances (2 chantiers l'été) de 9h30 à 12h
- ↪ Ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30
- ↪ Une soirée par semaine 18h30 à minuit

Les temps d'activité :

L'équipe d'animation met en place des temps de concertation permettant aux jeunes de participer avec les animateurs à l'élaboration du programme d'activités qui répond aux objectifs pédagogiques du présent projet.

Les activités seront diversifiées et répondront aux besoins et aux envies des jeunes (activités manuelles, jeux sportifs, jeux de société, grands jeux, expression corporelle...)

L'équipe d'animation s'appuie sur une conception de l'organisation articulée autour de 4 axes :

- ↗ Des espaces prés structurés et permanents avec des moyens mis à disposition (humains, matériels)
- ↗ Des ateliers ponctuels avec des moyens mis à disposition (humains, matériels, financiers)
- ↗ Des petits et grands événements (temps concentré, exceptionnel, orchestré, fédérateur)
- ↗ Des projets transversaux aux trois modes précédents (chaque acteur est porteur du projet)

La pédagogie du choix des jeunes

La mise en place d'activités internes et externes diversifiées, sans pousser les jeunes à consommer, mais au contraire en les associant autant que possible à la création de leurs activités (idées, préparation et animation).

Un jeune a le droit de ne pas participer à une activité, dans ce cas il peut proposer autre chose ou tout simplement « ne rien faire ». Les modalités de participation aux activités sont décidées avec les jeunes. (Ex : quand je commence une activité je la termine...).

➤ JOURNEE TYPE :

UNE JOURNEE AU 9/11 ANS 7H30 – 18H30	
7h30 – 9h00	<i>Accueil à la Ruche, temps libre</i>
9h00 - 9h30	<i>Déplacement vers la salle et accueil des jeunes venant en autonomie</i>
9h30 – 12h00	<i>Participation aux activités</i>
12h – 13h30	<i>Repas, temps libre</i>
13h30 – 17h	<i>Participation aux activités</i>
17h – 18h30	<i>Transport et départ, temps libre</i>

UNE JOURNEE AU 11/17 ANS 9H30 – 18H30	
9h30 – 12h	<i>Chantier loisirs jeunes une semaine par vacances scolaires et mois d'été.</i>
13h30 – 14h	<i>Sur demande transport dans les communes.</i>
14h– 18h30	<i>Participation à une activité libre et autonome, en présence des animateurs.</i>
18h30-19h	<i>Sur demande transport dans les communes.</i>

20H – MINUIT	<i>1 soirée / semaine à thème (avec transport en fin de soirée)</i>
---------------------	---

UN MERCREDI ET UN SAMEDI AU 11/17 ANS 14H – 18H30	
13h30 – 14h	<i>Transport dans les communes (Locmariaquer, Locmariaquer, St Philibert) sur demande.</i>
14h – 16h	<i>Participation à une activité libre et autonome, en présence des animateurs. Discussion autour de futurs projets potentiels.</i>
16h – 18h	
18h30 – 19h	<i>Transport dans les communes.</i>

UN VENDREDI AU 11/17 ANS 18H00 – 21H	
18h00 – 21h	<p><i>Réunion de la junior association pour les projets de la structure.</i></p> <p><i>En parallèle, l'espace jeune ouvre ses portes de façon informelle.</i></p> <p><i>Des sorties peuvent voir le jour sur demande des jeunes.</i></p> <p><i>Une sortie ou une soirée est prévue le premier vendredi des vacances.</i></p>

Les horaires peuvent évoluer en fonction des activités et sorties.

➤ IDEES D'ANIMATIONS

Animations :

- ✚ Sportives,
- ✚ Jeux de société
- ✚ Jeux vidéo, babyfoot
- ✚ Sorties
- ✚ Grands jeux
- ✚ Jeux de rôle
- ✚ Chasse aux trésors
- ✚ Suivi de projets
- ✚ Décoration de l'espace jeunesse
- ✚ ...

Stages :

- ✚ **Le graff** : sur les transformateurs électriques
- ✚ Dessin et graphisme
- ✚ Paper Craft
- ✚ Customisation de vêtements
- ✚ Hip hop, capoeira...
- ✚ Musique, percussion...
- ✚ Vidéo, radio...
- ✚ Scientifique, découverte
- ✚ Activités expressives
- ✚ Chantiers Loisirs Jeunes
- ✚ ...



➤ Rôles et attitudes de l'équipe pédagogique

Le directeur est responsable de l'accueil jeunesse. Il s'assure du respect de la réglementation en vigueur, de la sécurité de chacun et du bon fonctionnement de l'accueil jeunesse. Il remplit plusieurs rôles :

- ↻ L'animation de l'accueil jeune.
- ↻ La gestion administrative, logistique et humaine.
- ↻ Pédagogique c'est à dire former, aider, accompagner et évaluer les animateurs sur le terrain.
- ↻ Relationnel avec les différents interlocuteurs de l'accueil : les jeunes, les parents, l'équipe pédagogique, l'Ufcv, le personnel de service, les intervenants extérieurs, les prestataires de service, l'équipe municipale.

L'animateur est une personne responsable qui assure la sécurité physique et affective du jeune. Il a différentes obligations...

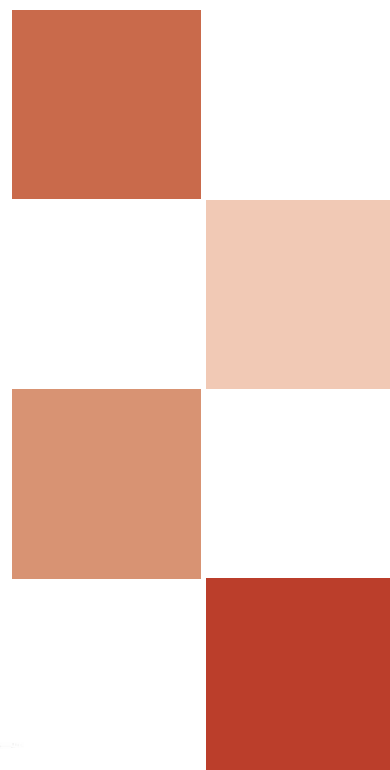
...AVEC LE JEUNE			
Pédagogie			Sécurité physique, morale et affective
Comportement de l'animateur	Responsabilités de l'animateur	Les temps d'activité	L'animateur doit :
<ul style="list-style-type: none"> - Motiver - Animer - Etre Rigoureux - Etre de bonne humeur - Etre dynamique - Etre Imaginatif / Créatif - Etre curieux 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner - Respecter - Organiser - Intégrer tous les jeunes (créer du lien entre les jeunes : nouveaux, timides...) - Avoir l'autorité - Etre à l'écoute - Observer - Communiquer (facebook, SMS) - Laisser une autonomie. - Gérer les conflits. Avec le jeune - Parler avec eux. - Maintenir le lien entre l'environnement familial et celui de l'espace jeunesse. - Etre intègre - Etre garant de la vie quotidienne. - Transmettre les valeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir à l'avance - Tester avant - Mener à terme - être réactif - Expliquer l'activité - Adapter et varier la sensibilisation. - Proposer et être à l'écoute des attentes, projets de jeunes, envies. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etre attentif (nombre de jeunes, matériels mis à disposition, rangement) - Donner des limites, encadrer - Avoir autorité - Mettre en mot les interdits, les expliquer. - Rassurer, instaurer une relation de confiance - Mettre en mot les difficultés des jeunes. - Ne pas laisser un jeune en désarroi. - Observer le jeune pour mieux le comprendre. - Assumer ce qu'il entreprend.

...AVEC LES PARENTS

COMMUNICATION	PROFESSIONNALISME	RESPONSABILITE PEDAGOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> - Informer, répondre aux questions, être à l'écoute. - Accueillir, aller vers les parents. - Rendre service, être courtois - Créer une ambiance conviviale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une relation de confiance - S'adapter - Ne pas porter de jugement - Montrer le sérieux de notre travail - Rassurer - Se montrer responsable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle co-éducateur : échanger, discuter de l'évolution du jeune avec les parents. - Etablir un suivi - Ne pas prendre leur place

... AVEC LES AUTRES ANIMATEURS

FORMATION	COMMUNICATION	TRAVAIL D'EQUIPE
<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la rédaction du projet pédagogique. - Participer aux réunions de prépa, de bilan, de régulation. - S'apprendre des choses mutuellement, partage des connaissances - Réfléchir en groupe - Ecouter - être attentif 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer - Collaborer - Echanger - Informer - Prendre conscience de l'ambiance du groupe - Organiser - Coordonner - Rester ouvert aux autres - Eviter d'être avec les mêmes animateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir - Etre solidaire - Etre tolérant - Etre de bonne humeur, prendre sur soi - Gérer son caractère et sa fatigue - Rester ouvert aux autres



➤ Les objectifs liés à l'accueil des jeunes

Objectif	Raison	Moyens	Mode d'évaluation
Intégrer chaque jeune au sein d'un espace collectif...	Pour que chacun trouve sa place au sein du groupe.	<p>Laisser le choix aux jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'animateur doit donner aux jeunes la possibilité de ne pas participer à une activité. - les animateurs veillent à varier les temps individuels et collectifs. <p>Chaque jeune est connu et reconnu par les autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les animateurs mettent en place des jeux de connaissance chaque fois que nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes ont-ils toujours la possibilité de ne pas participer aux activités proposées ? - Les jeunes connaissent-ils les prénoms des animateurs ? - les jeunes se connaissent-ils entre eux
Favoriser l'autonomie des jeunes dans la vie quotidienne	Pour que les jeunes se sentent à l'aise au sein de l'accueil jeunesse	<p>Définir les programmes d'activité avec les jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dernier samedi de chaque période est consacré à faire avec les jeunes le bilan de la période et la récolte des idées pour la période suivante. - Lors des périodes de vacances, le premier jour est consacré à recueillir les envies des jeunes pour leurs vacances. - Les animateurs doivent penser et animer ces temps pour faciliter la prise de parole de tous les jeunes. <p>Laisser le libre accès des matériels aux jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aménagement de l'espace permet un libre accès au matériel courant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Quels outils les animateurs ont-ils utilisés pour faciliter la prise de parole de tous les jeunes ? - Lors de la période qui vient de s'écouler quelles propositions émanent des jeunes, quelles propositions émanent des animateurs ? - Quels temps d'animation ont été plébiscités par les jeunes ? - Le rangement se fait-il de manière automatique ? - Quels outils ont été mis en place pour favoriser le rangement ?



Objectif	Raison	Moyens	Mode d'évaluation
Offrir aux jeunes des activités variées, riches et adaptées.	<p>...Pour répondre aux besoins, aux demandes et aux attentes de chacun</p> <p>...Pour éveiller la curiosité</p> <p>...Pour permettre aux jeunes d'affirmer leurs goûts personnels.</p> <p>...Pour que les jeunes prennent du plaisir.</p> <p>...Pour ne pas répéter les mêmes activités.</p>	<p>Varié la manière de présenter les activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la sensibilisation est une étape importante pour une animation réussie <p>Varié les types d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ateliers, projets jeunes, le jeu... - Mettre en place des activités extérieures, - Mettre en place des jeux en commun avec tous les jeunes. (Jeux collectifs, jeux d'équipes, jeux de connaissance, grands jeux) <p>Les animateurs préparent en amont leur temps d'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un fil conducteur, la plupart des activités seront en lien avec le fil conducteur. - Adapter les activités aux jeunes. - les temps d'animation ont un début, un déroulement, une fin 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes ont-ils été surpris par certaines manières d'animer ? - Les animateurs ont-ils fait des propositions différentes aux jeunes ? - les activités proposées par les animateurs remportent-elles l'adhésion de la majorité des jeunes ? - Les activités proposées sont-elles variées ? -Les jeunes proposent-ils des activités ? - Est-ce que les animateurs ont fait émerger et accompagner des projets de jeunes ? - Un fil conducteur a-t-il été mis en place ? - Les jeunes ont-ils fait le lien entre le fil conducteur et les activités proposées par les animateurs ?

Objectif	Raison	Moyens	Mode d'évaluation
Permettre aux jeunes de développer leur sens critique...	<p>...Pour mettre les jeunes en confiance.</p> <p>...Pour habituer les jeunes à discuter entre eux...</p> <p>...Pour faciliter la cohésion du groupe.</p> <p>...Pour dépasser les idées reçues et les clichés.</p> <p>...Pour permettre aux jeunes de forger leurs propres idées.</p>	<p>Formaliser des temps de discussion avec les jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - café, débat - un temps de discussion est mis en place <p>Créer des outils qui facilitent la prise de parole de tous les jeunes sur des temps informels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le post-it : les jeunes marquent sur un post-it leurs idées et leurs envies d'activité et vont coller leur post-it sur une affiche. Quand l'activité est réalisée, le jeune peut enlever le post-it du mur. - Faire intervenir des personnes compétentes sur des sujets précis (écologie, activités artistiques...) - Favoriser les discussions et les échanges après les sorties au spectacle, cinéma.... 	<ul style="list-style-type: none"> - les animateurs ont-ils mis en place des temps formels de discussion, si oui lesquels ? - Des décisions communes ont-elles été prises lors de temps de discussions ? -Quels outils ont été mis en place pour que les jeunes s'expriment facilement ? -les outils mis en place ont-ils été utilisés ? - Tous les jeunes ont-ils pris la parole ? - Y-a-t-il eu des intervenants extérieurs ? - Des débats ont-ils été mis en place entre les intervenants et les jeunes ?

➤ Les objectifs liés à l'équipe d'animation

Objectif	Raison	Moyens	Mode d'évaluation
Instaurer une cohésion au sein de l'équipe d'animation	<p>...Pour que chacun trouve sa place au sein de l'équipe d'animation</p> <p>...Pour résoudre rapidement les conflits</p> <p>....Pour que tous les animateurs aient la même base de travail et le même discours auprès des jeunes</p>	<p>Chaque animateur appréhende et intègre le projet pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger le projet pédagogique par l'ensemble de l'équipe lors de la réunion de préparation. - Utiliser le projet pédagogique lors des réunions de préparation et de bilan. <p>Instaurer une bonne ambiance de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecter des temps de pause de chacun - pratiquer l'entraide entre animateurs - dire ce que l'on fait, où l'on va. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les animateurs font-ils référence au projet pédagogique lors de temps de préparation et de bilan ? - Sont-ils capables d'en expliquer le contenu aux parents ? - y'a-t-il eu des conflits, si oui ont-ils été surmontés ?
Faciliter la communication entre les membres de l'équipe		<p>Les animateurs lisent les informations à leur disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La direction met en place un panneau d'affichage pour les animateurs. <p>Utilisation du cahier de liaison de l'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les animateurs notent les informations qu'ils veulent faire passer au reste de l'équipe. - les animateurs lisent le cahier de liaison au moins une fois par jour. <p>Les réunions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une réunion de préparation et de bilan est prévue une fois par période. - pendant les vacances, une réunion de régulation une fois par semaine. 	<ul style="list-style-type: none"> - le panneau d'affichage est-il utilisé par les animateurs ? - l'équipe utilise-t-elle le cahier de liaison ? - les réunions de régulation ont-elles permis d'éviter les conflits, d'échanger des idées, de résoudre les problèmes ? - Tous les animateurs ont-ils pris la parole lors des réunions de régulation et de bilan ?

Dynamique territoriale



■ Conseils Municipaux Enfants

➤ L'animation sociale du territoire comme un des leviers du Développement local :

Comme nous l'avons vu précédemment, l'animation jeunesse est construite dans une dimension sociale. Elle s'inscrit pleinement dans la vie du territoire, occupant une place à part entière, originale et distincte. Cette animation, pour autant, ne se décrète pas, mais se construit progressivement au gré des projets de l'animation jeunesse et des jeunes eux-mêmes. Le travail éducatif permettra d'orienter petit à petit leurs projets vers des interventions s'inscrivant de plus en plus dans la vie sociale du territoire. Dans ce processus, souvent long et itératif, émergeront des projets de jeunes dont l'ambition ne sera pas seulement de s'exercer à l'apprentissage de l'autonomie (en construisant ses loisirs) mais de contribuer à la vie sociale du territoire. C'est dans cette ambition, par exemple, que s'inscrivent les conseils municipaux de la jeunesse, les comités de fêtes de la jeunesse, les journées festives intergénérationnelles... et autres initiatives, créées par des jeunes. Il s'agit dans ces projets d'apporter au même titre que les autres, sa contribution. Il convient pour que cela fonctionne, que cette contribution soit conçue comme une ressource locale et pas seulement comme une occasion de se grandir.

L'Ufcv propose d'accompagner la réalisation de ces dispositifs à la fois originaux et singuliers. Notre expérience dans la réalisation de ce type de projets a créé au sein du réseau de nos professionnels des dynamiques d'entraide et de développement de l'animation sociale de la jeunesse. Nous mettons ainsi cette expertise au service des communes de **Locmariaquer et Saint Philibert**.

Un conseil municipal d'enfants constitue un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif ainsi que de la démocratie.

Il rapporte aux enfants une connaissance de la vie locale et des institutions grâce à une réflexion et une collaboration avec les services municipaux, associations et experts.

En outre, un CME favorise le rapprochement entre les générations et le dialogue entre les citoyens et leurs représentants élus. De par les propositions des jeunes émises au sein du conseil, celui-ci permet également une amélioration de la politique pour la jeunesse ainsi que de la collectivité tout entière.

Les conseils municipaux d'enfants (CME) rassemblent généralement des enfants de CM1 / CM2 (9-10 ans).



Ce qui semble important à retenir c'est que c'est une étape supplémentaire dans la proposition d'implication des jeunes sur un territoire.

Il y a toujours les activités de service (consommation), les activités éducatives (projets), mais plus rarement la mise en place d'activité sociale (le jeune dans son environnement) Le CME est un bon outil pour parvenir à cette réflexion.

Le projet se prépare comme tout projet d'animation en définissant les objectifs et les moyens financiers, économiques et matériel d'y parvenir.

Il est crucial pour que le projet soit sain, de prendre le temps de la concertation avec les adultes qui vont encadrer le projet (car l'animateur, si compétent soit-il, ne suffit pas) pour la définition des enjeux d'un tel dispositif et du pouvoir qu'on lui donne : pouvoir consultatif, décisionnel, d'action ?

Au préalable le cadre doit être définit : nombre de conseillers, modalité pour être candidat, durée du mandat, mode de renouvellement, missions...

Cet outil d'animation convient parfaitement à cette tranche d'âge (9-11 ans), nous avons pu en faire l'expérience à Saint Philibert, avec la mise en place de projets environnemental et d'animation avec le terrain multisports.

➤ Conseils Municipaux des enfants à St Philibert et Locmariaquer

Le conseil municipal de St Philibert fonctionne depuis plusieurs années, les membres sont renouvelés tous les ans par le départ des élèves en 6^{ème} et l'arrivée des nouveaux CM1.

La commune de Locmariaquer a décidé en octobre 2021 de mettre en place un conseil municipal des enfants.

Le fonctionnement est identique à St Philibert, il s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de territoire et est un outil d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie locale.

L'article 55 de la loi « égalité et citoyenneté » inscrit la possibilité de créer de telles instances dans la loi en précisant la composition de ces conseils de jeunes ainsi que leur rôle.

Les objectifs du Conseil municipal des enfants :

- ↵ Apprendre aux enfants à se gérer en tant que groupe (écoute, respect...)
- ↵ Valoriser leurs idées.
- ↵ Engager les enfants à exercer leur rôle de futur citoyen.
- ↵ Impliquer les enfants dans la vie de leur commune / gérer avec eux la vie de la commune.
- ↵ Permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins/des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié.
- ↵ Analyser des propositions et/ou situations.
- ↵ Prendre des responsabilités.
- ↵ Comprendre le rôle et la fonction d'un conseiller municipal.

Le Fonctionnement :

La coordination du conseil Municipal des enfants est confiée à un élu référent.

Pour Locmariaquer les élus référents sont :

- ↵ Anne-Marie Jégo
- ↵ Annick Rio

Animateur Technicien :

- ↵ Aurélien Méru

Pour St Philibert élu référent :

- ↵ Philippe Flohic

Animateur Technicien :

- ↵ Jean-Michel Barbé

1 - Présentation du projet aux enfants :

Pour **Locmariaquer** : Intervention de M. le maire et des élus référents du projet et de Mr Méru dans la classe de (CM1/CM2) pour présenter le projet aux enfants et voir qui est intéressé. Présentation des fiches de candidature, ce à quoi les enfants s'engagent (novembre)

Pour **St Philibert** : Intervention de Mr Flohic élu référent du projet et de Mr Barbé dans la classe de (CM1/CM2) pour présenter le projet aux enfants et voir qui est intéressé. Présentation des fiches de candidature, ce à quoi les enfants s'engagent (Début octobre)

Pour être candidat il faut formuler des projets, avoir des idées à proposer. Les enfants sont élus pour un mandat de deux ans. La moitié du conseil est renouvelé chaque année pour remplacer les enfants qui partent au collège.

Il faut constituer un groupe de 8 enfants minimum pour pouvoir créer le CME.

2 - Election :

Ou désignation des volontaires (en novembre pour St Philibert et Locmariaquer) et réunion d'intégration des enfants en présence du maire, de l'élu référent, de l'animateur, des parents (remise d'un livret d'accueil et des différentes autorisations (droit à l'image, autorisation de sortie...)).

Les enfants de CM1 sont élus pour 2 ans

- ↵ D'octobre 2022 à octobre 2024 pour Locmariaquer & St Philibert

Les CM2 qui partent au collège en septembre 2023 seront remplacés par des élections partielles du conseil municipal. Ce renouvellement partiel permet d'assurer la continuité des projets tout en apportant une dynamique par le renouvellement régulier des membres.

Les élections auront lieu dans les classes, afin que tous les enfants puissent voter.

3 – Réunion

Les enfants se réunissent une fois par mois environ (cela peut être plus souvent en fonction de l'avancée des projets), il faut garder cette régularité pour ne pas démobiliser le groupe. L'élu et l'animateur référents sont présents à chaque réunion. En fonction du nombre d'enfants on peut envisager un travail en commission.

Les enfants viennent présenter leur projet au conseil municipal des adultes une à deux fois dans l'année.

Le conseil municipal des enfants est force de proposition mais ce sont bien les adultes qui valident les projets et qui donnent le feu vert pour la réalisation de ces derniers. Le budget est décidé par le conseil municipal des Adultes en fonction du projet des enfants.



■ Communication

➤ Site internet

PORTAIL FAMILLE

L'Ufcv a mis en place le site « **portail-animation** » pour les familles dans le but de leur simplifier les démarches administratives et de leur donner un accès pratique à tous les services.

Il offre un espace personnel sécurisé : le **portail-famille** dans lequel chacun retrouvera son dossier familial et pourra effectuer directement ses démarches administratives : régler ses factures en ligne en toute sécurité, accéder au dossier de son enfant, etc.

Les familles peuvent s'inscrire en ligne via ce portail pour les réservations des mercredis et des vacances

Accessible via **portail-animation.ufcv.fr**, l'espace famille se compose :

- ↪ D'un espace public qui présente toutes les informations relatives aux activités enfance de l'Ufcv organisées sur le territoire ainsi que les documents à télécharger.
- ↪ D'un espace personnel qui permet :
- ↪ La réservation des journées et repas à l'accueil de loisirs de votre/vos enfant(s) uniquement pour les mercredis et vacances
- ↪ Le suivi de vos factures

La possibilité d'effectuer vos règlements par carte bancaire.



UFCV

Le Portail-famille
Nouveau,
Facile,
Pratique...
Découvrez le
Portail-animation.ufcv.fr

Toutes vos informations en un clic !
Retrouvez toutes les informations utiles de chaque accueil : plannings des activités, photos, règles de fonctionnement...

Payez en ligne
Notre site vous offre un paiement sécurisé par carte bancaire.

Votre espace personnel sécurisé
Pour accéder immédiatement à toutes vos données et aux dossiers de vos enfants.

Accompagnement à la parentalité

*Être parent n'est pas un jeu d'enfant
La parentalité ne se subit pas, elle se vit.*

L'action menée envers les familles concernera tout ou partie des objectifs suivants :

- Accompagner les compétences parentales et accroître la confiance des parents dans leurs compétences
- Prévenir la rupture du lien familial en accompagnant les parents et les enfants dans l'apaisement de conflits familiaux.
- Favoriser les échanges entre adultes pour s'enrichir mutuellement des expériences de vie familiale de tout un chacun en vue de favoriser l'épanouissement des ressources personnelles et la capacité de faire des choix autonomes
- Prévenir ou rompre l'isolement de chacun des membres de la cellule familiale, qu'il soit d'ordre géographique, intergénérationnel ou culturel

Favoriser le lien si nécessaire avec les dispositifs de droit commun

Comment :

En créant un groupe de parents moteur venant des 2 communes.

Prévoir des temps forts dans l'année sur des thématiques repérés par le groupe d'appui.

Exemple d'ateliers possibles :

- **Petits Compagnons** : groupe de parole parents et enfants de moins de 3 ans, en présence d'une psychologue.
- **Animations collectives familles** : Favoriser le lien entre les habitants (sorties, rencontres, animation).
- **Café des parents** : Venir échanger autour de toutes ces transformations et de cette nouvelle vie en tant que parent, autour d'un temps convivial, animé par un professionnel
- **Numérique** : la place des écrans dans la famille
- **Diététique** : aborder les questions d'équilibre alimentaire, le bien manger en proposant des menus à la semaine.
- ...



Pass'Nautisme

➤ Pass'Nautisme intercommunal

Le territoire des 2 communes (Locmariaquer & St Philibert) se situant sur le littoral marin, il nous a semblé important de démocratiser les activités nautiques et ainsi permettre aux enfants et aux jeunes autochtones de pratiquer les différents supports en loisirs.

Les objectifs sont :

Il faut poursuivre et peut-être encore renforcer cette animation destinée aux enfants et aux jeunes qui connaît un fort succès tous les ans. Au-delà de la pratique nautique il est important de permettre aux enfants d'explorer le patrimoine culturel et maritime, de susciter une pratique de loisirs maritime, de leur faire découvrir un site exceptionnel.

Les jeunes ont le choix de naviguer soit dans le Golfe du Morbihan avec le centre nautique de terre Atlantique situé à la pointe de Kerpenhir à Locmariaquer ou dans la rivière entre St Philibert et la Trinité Sur Mer avec l'école de voile Océane situé au fort de Kernevest à St Philibert.

La priorité de ce projet va aux enfants et aux jeunes résidant sur les 2 communes Locmariaquer et St Philibert.

Il est primordial de développer, valoriser et structurer une pratique de la voile découverte annuelle dans nos structures nautiques, au même titre que l'offre d'enseignement, de compétition ou de location déjà prise en compte. Dans un objectif environnemental permettre aux enfants de découvrir le milieu marin et apprendre à le respecter.

Fonctionnement :

La saison démarre aux vacances de printemps et se termine aux vacances d'automne.

Pendant les vacances scolaires il y a 170 places à ½ tarifs

130 places pour les enfants et 40 places à 25% de réduction pour les petits enfants des grands parents résidant à l'année

Pendant la période scolaire, nous proposons également les mercredis et samedis de printemps et d'automne.

CRAC'H
LOCMARIAQUER
SAINT-PHILIBERT

-50%
-25%

PASS' NAUTISME
LOISIRS

2022

Crac'h
pour tous renseignements
et inscriptions s'adresser à :
Jean-Michel Desbois (JMD)
Coordinateur Enfants/Ados
Place des 2 Croques
56100 Saint-Philibert
Tél : 02 97 34 97 09 • Port : 06 25 14 52 47

Ecole de voile
Océane
Fort de Kernevest
56470 St Philibert
Tél : 02 97 35 13 76
Port : 06 29 24 27 51

Société Nautique
Terre Atlantique
Pointe de Kerpenhir
56100 Locmariaquer
Tél : 02 97 07 46 31
net.fou@terreatlantique.fr

➤ Le salon du jeu vidéo

L'objectif c'est proposer dans la continuité du festival du jeu une nouvelle dynamique intercommunale en proposant un salon du jeu vidéo cette fois, car n'existant pas sur le pays d'Auray.

Le jeu vidéo est aujourd'hui un véritable phénomène de société : ce loisir investit désormais la majorité des foyers français avec 28 millions de joueurs réguliers. La France est le 1er marché de l'Europe continentale et le 4e marché mondial ! L'industrie du jeu vidéo, qui est en perpétuelle innovation, touche aujourd'hui toutes les générations. Les grands acteurs de cette industrie souhaitent donc offrir un salon à leur image, qui s'adresse à la fois aux "gamers", amateurs, familles et enfants.

Le **Saint Phil Games** est un événement ouvert au grand public, sa mission est d'offrir à tous les passionnés du jeu vidéo sans aucune exception, un événement exceptionnel où seront présents les constructeurs et éditeurs qui font le jeu vidéo!

Le 1er salon s'est déroulé le dimanche 19 novembre 2017 à St Philibert dans la salle du Mousker.

La seconde édition ne sera plus en novembre car cette une date compliquée pour la personne qui gère l'ensemble des consoles et des éditeurs.

Comme le festival du jeu après deux années d'annulation liée au Covid, nous relançons la **4^{ème} édition** le **dimanche 29 janvier 2023**



Tarifification

➤ Les quotients familiaux

Ils sont en place depuis le 1^{er} janvier 2010 avec 4 tranches uniquement sur l'extrascolaire.

En 2018 les élus ont décidé de revoir ces tranches via une commission pour adapter les tranches à la réalité du terrain.

Il a été décidé de créer une nouvelle tranche et d'y inclure le périscolaire pour janvier 2019.

Pour rappel, le calcul de la CAF est basé sur une famille de 4 (les parents et 2 enfants), on parle en SMIC. Ça commence par 1 SMIC vers 2 ...

- ✚ Le tableau s'arrête à plus de 5 SMIC.
- ✚ Le tableau a été réparti en 5 tranches.
- ✚ Avec le simulateur, les élus ont choisi différents tarifs en favorisant les plus faibles revenus.

Pour 2023 et la nouvelle DSP, les tarifs ont été revus, dans le même temps, il a été décidé de mettre des quotients familiaux également pour l'animation jeunesse

➤ Tarifs 2023

 **BRETAGNE**
Immeuble le Quadri
47, Avenue des Pays Bas
35200 RENNES
☎ 02 234 235 00



TARIFS AU 01 JANVIER 2023

ACCUEIL DE LOISIRS 9 / 12 ANS PASSERELLE JEUNES LOISIRS 9 / 11 ANS					
QF 1 De 0 à 649	QF 2 De 650 à 849	QF 3 De 850 à 1149	QF 4 De 1150 à 1349	QF 5 De 1350 à +	HORS LOCK & ST-PHIL
Journée : 5.40 € 1/2 journée : 3.70 €	Journée : 7.30 € 1/2 journée : 4.95 €	Journée : 8.70 € 1/2 journée : 5.90 €	Journée : 9.70 € 1/2 journée : 6.60 €	Journée : 14 € 1/2 journée : 9.50 €	Journée : 23.20 € 1/2 journée : 11.75 €
FRAIS DE DOSSIER : 9.50 € / famille REPAS : 4.15 €					

ACCUEIL PERISCOLAIRE 9 / 12 ANS					
QF 1 De 0 à 649	QF 2 De 650 à 849	QF 3 De 850 à 1149	QF 4 De 1150 à 1349	QF 5 De 1350 à +	HORS LOCK & ST-PHIL
M ou S : 1.75 € M & S : 2.40 €	M ou S : 2 € M & S : 2.60 €	M ou S : 2.25 € M & S : 2.90 €	M ou S : 2.50 € M & S : 3.15 €	M ou S : 2.75 € M & S : 3.40 €	M ou S : 3.65 € M & S : 5.10 €
FRAIS DE DOSSIER : 9.50 € / famille					

ACCUEIL JEUNES 11 / 17 ANS DROIT ANNUEL 5€						
TARIFS	QF 1 De 0 à 649	QF 2 De 650 à 849	QF 3 De 850 à 1149	QF 4 De 1150 à 1349	QF 5 De 1350 à +	HORS LOCK & ST-PHIL
1	4 €	4.50€	5 €	5.50 €	6 €	6.60€
2	8.10 €	9€	10 €	11 €	12.10 €	13.30 €
3	12.15 €	13.50 €	15 €	16.50 €	18.15€	20 €
4	16.20 €	18 €	20 €	22 €	24.20 €	26.60 €

- **Tarif 1** : Cinéma, patinoire, venue d'un club sportif (boxe, rugby, ...)
- **Tarif 2** : Parcs de loisirs (trampoline Park, accrobranche...)
- **Tarif 3** : Activité + repas (paintball, karting, ...)
- **Tarif 4** : Sortie à la journée ou multi activités : Sortie à Nantes, ...

➤ Repas

Au 1^{er} janvier 2023, nous avons renouvelé notre contrat pour 1 an avec la société **Restoria** afin d'assurer une continuité sur le territoire entre les temps scolaires et extrascolaires.

Le prix du repas fait l'objet d'un ajustement annuel indexé sur l'indice des prix INSEE en septembre.

Le tarif pour 2023 est 3.97€ le repas et 0.18€ pour le pain venant des communes. Cela nous fait un tarif à 4.15€.



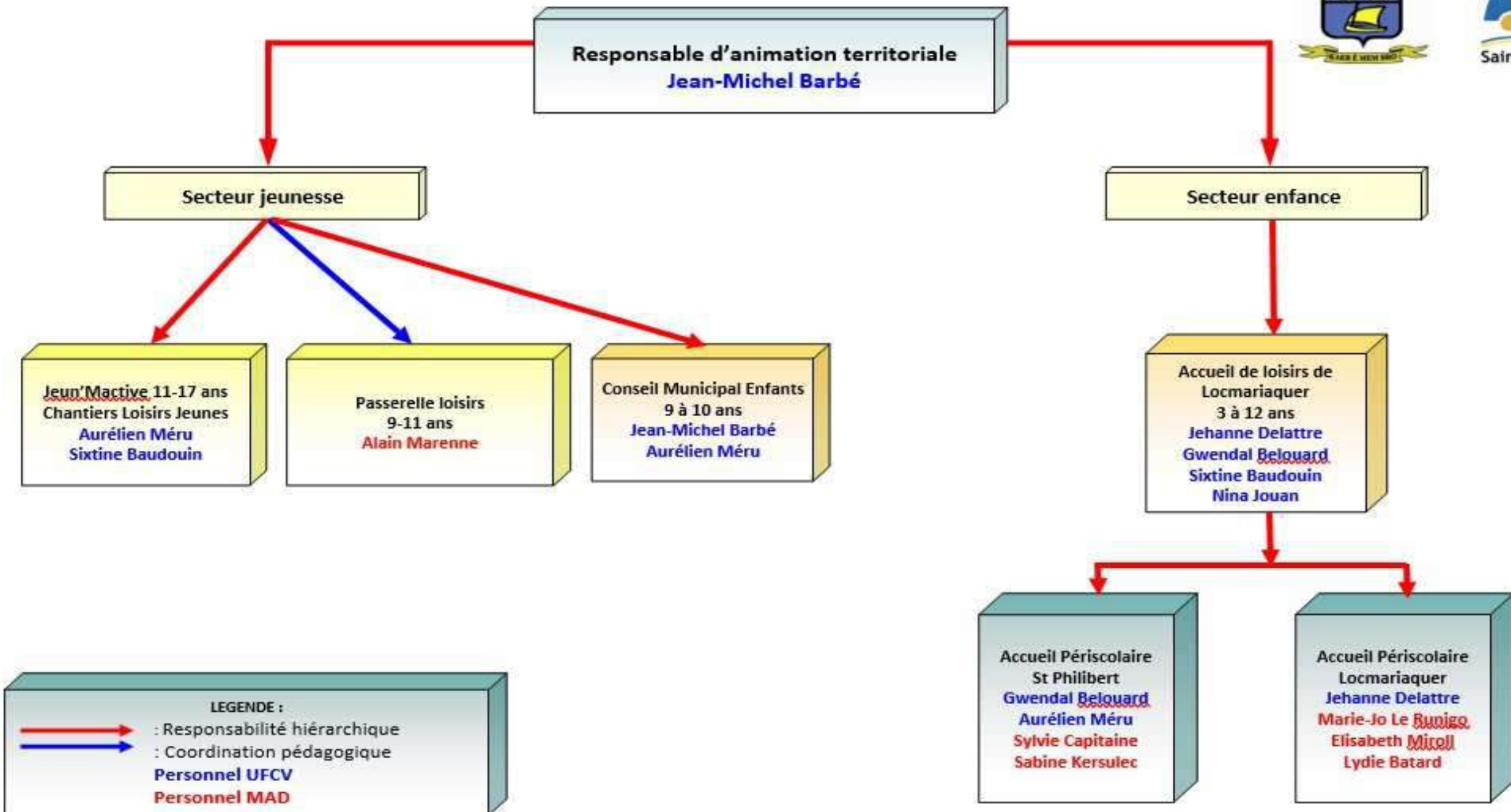
M.A.D du personnel communal 2022-2023

PREVISIONNEL PERSONNEL COMMUNAL MAD SEPT 2022 AOUT 2023

Règle : préparation pédagogique 10h de face à face = 1h de prépa		TEMPS DE FACE A FACE PEDAGOGIQUE			TEMPS DE PREPARATION		TOTAL HEURES		
		Mercredis	Vacances	APS	Préparation Pédagogique	Réunion d'équipe, autres	1949,50		
Communes									
ST PHILIBERT	Animatrice APS	Vol. horaire		140	347,5	49		536,5	777,00
	Sylvie Capitaine	Horaires		7h30/17h00	16h / 18h30	année			
	Animatrice APS	Vol. horaire	34,5	45	139	22		240,5	
	Sabine Kersulec	Horaires	7h30-9h00	7h30/16h30	7h30 / 9h	année			
LOCMARIAQUER	Directeur 9-11 ans	Vol. horaire	76,5	361		44	11	492,5	951,50
	Alain Marenne	Horaires	14h00-18h30	9h00 / 18h30		année	9h00 / 10h00		
	Animatrice APS	Vol. horaire			278	28		306,0	
	Marie-Jo Le Runigo	Horaires			16h30 18h30	année	FDJ		
	Animatrice APS	Vol. horaire			71	7		78,0	
	Elisabeth Miroll	Horaires			7h30 / 8h30 1Semaine / 2	année	FDJ		
	Animatrice APS	Vol. horaire			68	7		75,0	
Lydie Batard	Horaires			7h30 / 8h30 1Semaine / 2	année	FDJ			
CRACH	Directeur 9-13 ans	Vol. horaire		90		9	6	105,00	221,00
	Franck Guillemoto	Horaires		8h30 / 18h30		année	9h / 10h30		
	Animatrice APS	Vol. horaire			106	10		116,00	
	Delphine BELZ	Horaires			16h30 / 18h30	année			

■ Organigramme RH au 1er janvier 2023

ORGANISATION POLE ANIMATION ENFANCE JEUNESSE



Ufcv Bretagne
Immeuble le Quadri
47, Avenue des Pays Bas
35200 RENNES

